

Rapport annuel 2023



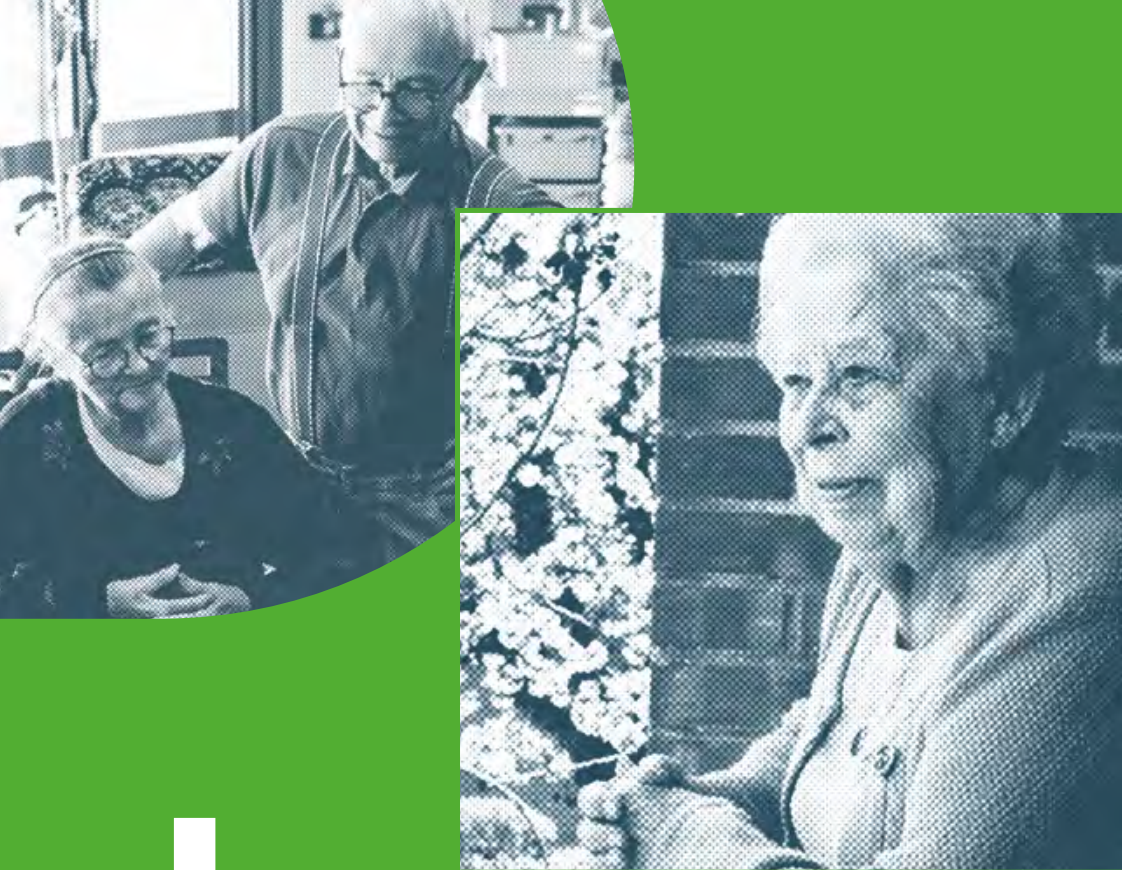
La force du collectif



Reconnue d'utilité publique



- 1 **Croiser regards et savoirs autour de chaque personne fragile** ► p.23
- 2 **La force d'un réseau** ► p.35
- 3 **Communautés métiers et opportunités de parcours professionnels** ► p.47
- 4 **Vivre ensemble : les plus de la vie en collectivité** ► p.57
- 5 **Le travail de concert avec les autorités de contrôle et de tarification** ► p.71
- 6 **Porter haut la voix du réseau** ► p.83



Reconnaissance d'utilité publique, gestion responsable et réussite économique ?



► Édito de Dominique Coudreau

Président du conseil d'administration de Partage & Vie



Comme l'ensemble du secteur médico-social, Partage & Vie connaît des difficultés. Elles se traduisent en 2022 et 2023 par des résultats comptables déficitaires. Pour y remédier, une opération ambitieuse de redressement des comptes est en cours pour 2024 et les années suivantes. Elle mobilise en profondeur l'énergie du collectif de notre Fondation.

Le résultat des comptes de l'exercice 2023 de Partage & Vie a un côté déroulant. Il est déficitaire de l'ordre de -1,7% de son chiffre d'affaires, alors même que ses performances économiques et sociales sont proches de l'optimum : en 2023, le taux d'occupation cumulé de ses établissements pour personnes âgées est de 97%, supérieur de dix points aux moyennes nationales des établissements comparables, notamment en Île-de-France.

Notre stratégie est naturelle pour une Fondation reconnue d'utilité publique. Elle est fortement mobilisatrice pour le collectif. Pourtant cette ligne de conduite légitimiste ne semble pas servir notre cause dans les décisions tarifaires des ARS et des conseils départementaux.

Il y a un écart entre une confiance manifestée par les familles qui confient l'accompagnement de leurs proches aux professionnels de Partage & Vie et les décisions économiques souvent peu favorables nous concernant. Il est la conséquence du flou dans ce qui est attendu des EHPAD. J'ai la conviction qu'une vision claire, aux différents niveaux, national, régional ou départemental, serait susceptible d'entraîner l'adhésion des acteurs dans leur ensemble.

Sans doute la politique conduite sous le vocable de virage domiciliaire correspond-elle au souhait des personnes âgées de vivre le plus longtemps possible chez elles. Pour autant, en tirer la conséquence qu'il faut stabiliser la capacité des EHPAD, méconnaît l'alourdissement continu des pathologies des personnes âgées à leur entrée en établissement, chacun en convient.

Entre les orientations politiques générales sur les EHPAD et les besoins avérés des personnes en perte d'autonomie, il n'y a guère de marge de manœuvre pour Partage & Vie.

Son ambition d'être un acteur de référence dans la prise en charge de la perte d'autonomie est fortement mobilisatrice. Sa décision de dégager durablement des résultats équilibrés est indispensable pour assurer la pérennité de son modèle original de gestion autonome et responsable. Il est essentiel que ses dirigeants conservent la capacité de décider de ses objectifs et de sa gestion.

Au demeurant, personne ne méconnaît les tensions qui peuvent résulter du redressement en cours. Les réunions territoriales entreprises par la direction générale sont justement destinées à bien prendre la mesure des conséquences des efforts demandés sur le climat social.

Faut-il ajouter que la présence maintenant bien établie de Partage & Vie dans la dimension éthique de la pratique des métiers au quotidien est fortement porteuse de sens. Elle est également venue confirmer l'ambition de notre Fondation à être un acteur de référence dans son secteur d'activité.

Le conseil d'administration

L'organisation institutionnelle de Partage et Vie repose sur un conseil d'administration* présidé par Dominique Coudreau.

Les partenaires institutionnels



Association Tégé
Général Patrick Aubert,
secrétaire général adjoint



La Poste Santé & Autonomie,
La Poste Santé
Caroline Crickx,
directrice administrative et financière



Caisse des Dépôts et Consignations
Laure de la Bretèche,
directrice déléguée des Politiques sociales



AG2R LA MONDIALE
Anne Lieure,
directrice des Affaires Publiques
au Secrétariat Général



**Union nationale interfédérale
des œuvres et organismes privés non lucratifs
sanitaires et sociaux (UNIOPSS)**
Jérôme Voiturier,
directeur général

Les amis de la Fondation



Laurence d'Aramon,
Argus de l'Assurance,
ancienne présidente-directrice
générale, **France Alzheimer,**
ancienne présidente



**François-Emmanuel
Blanc,**
**Caisse centrale de la MSA
(CCMSA),**
ancien directeur général

Les personnalités qualifiées



Dominique Coudreau,
Cour des comptes, conseiller
maître honoraire, président du conseil
d'administration de Partage et Vie



Françoise Fromageau,
Fondation Croix-Rouge, vice-présidente,
MONALISA, présidente



Emmanuel Laloux,
Association Down Up, président



Hélène Logerot-Puissochet,
Agence de la biomédecine,
responsable du pôle Organisation
et financement des activités de soins



Jean-Jacques Marette,
Agirc-Arrco, directeur général honoraire



Jean-Paul Siret,
LNA Santé, président

Les salariés élus par le personnel



Christine Buys,
Fondation Partage et Vie,
responsable opérationnelle
des soins



Hervé Martinez,
Fondation Partage et Vie,
responsable ressources
humaines

Le Commissaire du Gouvernement



**Christian
de Boisdeffre,**
**Ministère de l'Économie
et des Finances**

Le comité de direction

Delphine Langlet a succédé à Dominique Monneron en tant que directrice générale, en mai 2023. Le pilotage de la Fondation est assuré par un comité de direction* de 17 membres.



Éric d'Alançon,
directeur territorial Île-de-France



Karima Benkirat,
directrice projet et pilotage
opérationnel, contractualisation
autorités de tarification et de contrôle



Claire Buffenoir,
directrice générale déléguée
en charge des affaires
administratives et financières



Gaël de Freslon,
directeur territorial
Nouvelle-Aquitaine



Bruno Doerler,
directeur général délégué
en charge des opérations



Stéphane Gatterre,
directeur des systèmes d'information



Françoise Gauchard-Robin,
directrice territoriale Nord-Ouest



Jean-Claude Gérard,
chargé de mission,
délégué au développement auprès
de la direction générale



Olivier Gosset,
directeur des ressources humaines



Claude Jeandel,
conseiller médical auprès
de la direction générale



Yves Jeangeorges,
directeur territorial Est



Sylvia Lagana,
directrice territoriale
Hauts-de-France



Delphine Langlet,
directrice générale



Carole Marilossian,
directrice des risques
et du contrôle interne



Caroline Navion,
directrice des affaires juridiques



Catherine Schwartz,
directrice de la communication
et du mécénat



Romain Soulier,
directeur territorial Sud



Dominique Monneron,
délégué aux relations institutionnelles,
rattaché au président du conseil
d'administration

*Composition du conseil d'administration et du comité de direction à la date d'avril 2024

Partage et Vie, une fondation d'utilité publique à but non lucratif

Nos 4 grands métiers :



Maisons de retraite
médicalisées (EHPAD) et
résidences autonomie



Établissements d'accueil pour
personnes adultes en situation
de handicap



Services à domicile



Établissements sanitaires

Un ancrage territorial solide

La Fondation Partage et Vie gère aujourd'hui 127 établissements médico-sociaux et sanitaires. Elle est présente dans 12 régions françaises métropolitaines, en Martinique et en Guadeloupe, soit 46 départements. Elle inscrit son action dans un esprit de coopération avec l'ensemble des parties prenantes du secteur, et notamment les autorités publiques nationales et territoriales.

Innover pour l'autonomie

L'esprit d'innovation de Partage et Vie se traduit par des réalisations concrètes : création d'unités dédiées aux personnes handicapées vieillissantes au sein des EHPAD ; création de la première maison de retraite à domicile en France, M@do ; mise en place de téléconsultations, qui allient confort des résidents et suivi optimal de leurs soins ; ouverture d'appartements d'évaluation domotisés mettant en situation des patients qui vont retourner vivre à domicile après un accident ; déploiement de la méthode Montessori dans les établissements, etc.

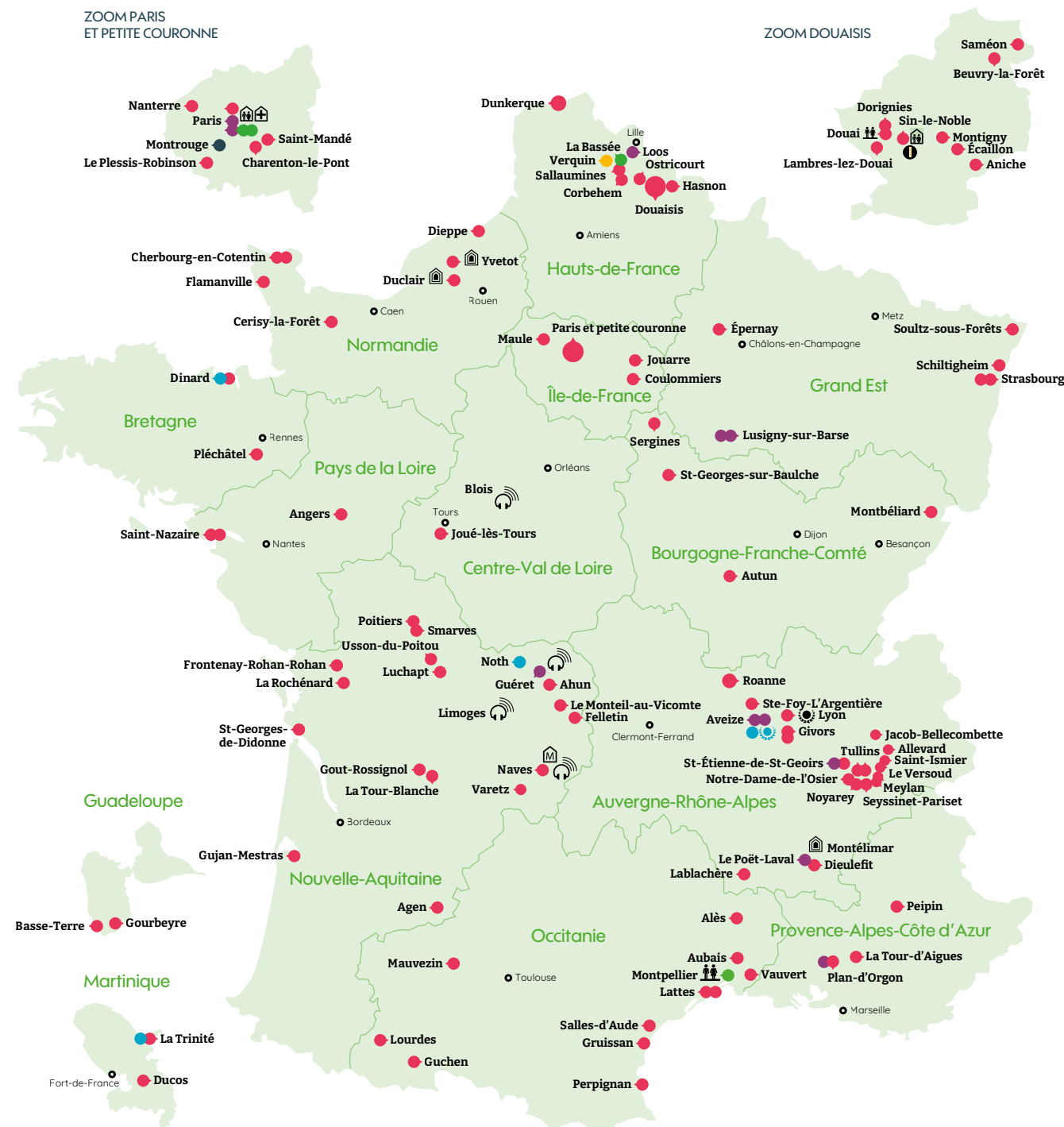
Démarche qualité et bientraitance

Partage et Vie impulse une dynamique d'amélioration continue de la qualité, plaçant la personne accueillie au cœur des préoccupations des équipes. Elle s'appuie sur les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) et sur une approche participative. La Fondation agit pour promouvoir la bientraitance dans tous ses établissements et services. Le développement de cette culture de la bientraitance passe par la qualification, la formation des professionnels et la prévention.

Des établissements accessibles économiquement

La majorité des établissements de Partage et Vie sont habilités à l'aide sociale. Cela signifie qu'ils sont en capacité d'accueillir des personnes dont les revenus sont modestes, répondant ainsi à la mission d'utilité publique et d'intérêt général de la Fondation.

Notre réseau d'établissements et services

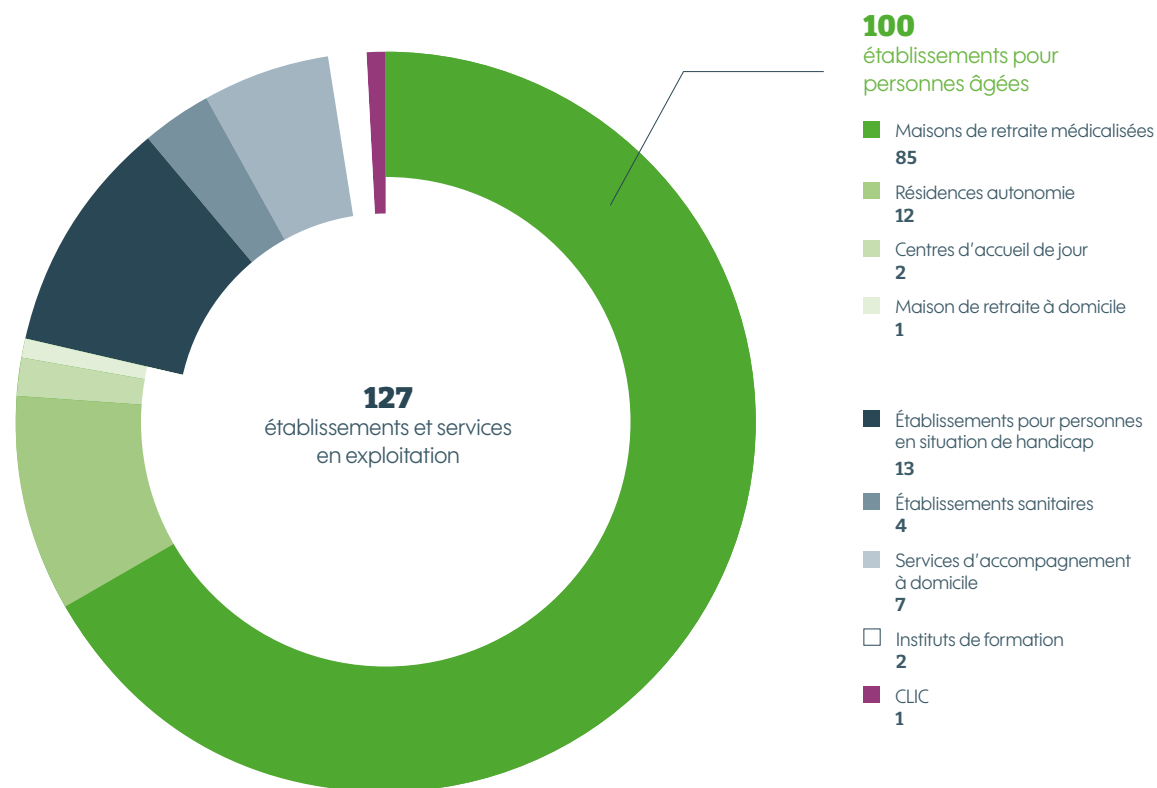


- Établissement d'hébergement pour personnes âgées
- Établissement d'hébergement pour personnes handicapées
- Accueil de jour
- Établissement sanitaire
- Siège (Montrouge, 92)
- 🏠 Service d'aide à domicile
- 🏠 Service d'aide et de soins infirmiers à domicile
- 📞 Service de téléassistance
- 👤 Centre local d'information et de coordination (CLIC)
- 🏠 M@do, maison de retraite à domicile
- 🏠 Habitat inclusif
- 📅 Reprise en 2024
- 👤 Plateforme de répit des aidants
- 🌐 IFAS
- 🎓 Institut de formation de Partage et Vie

Données au 31/12/2023

Chiffres clés

au 31/12/2023



7 654

places d'accueil dans le médico-social

17 984

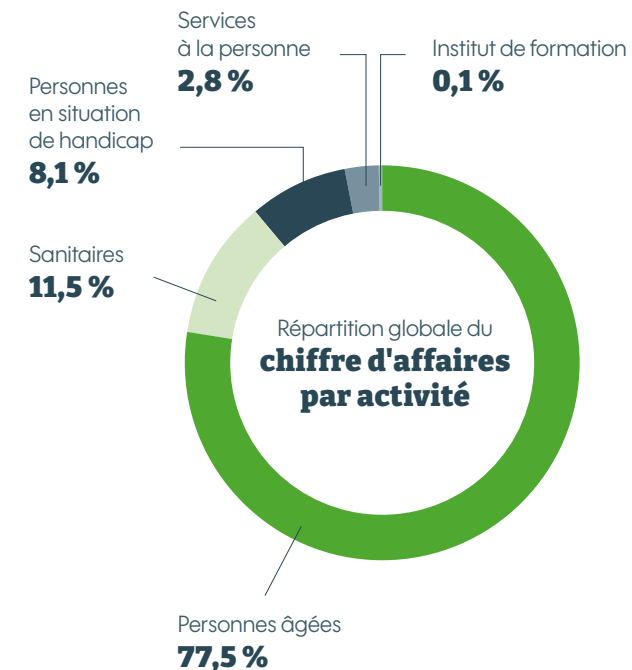
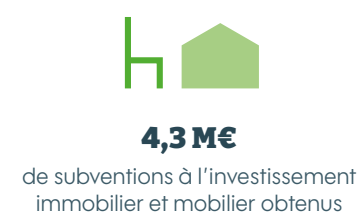
personnes soutenues à domicile

3 853

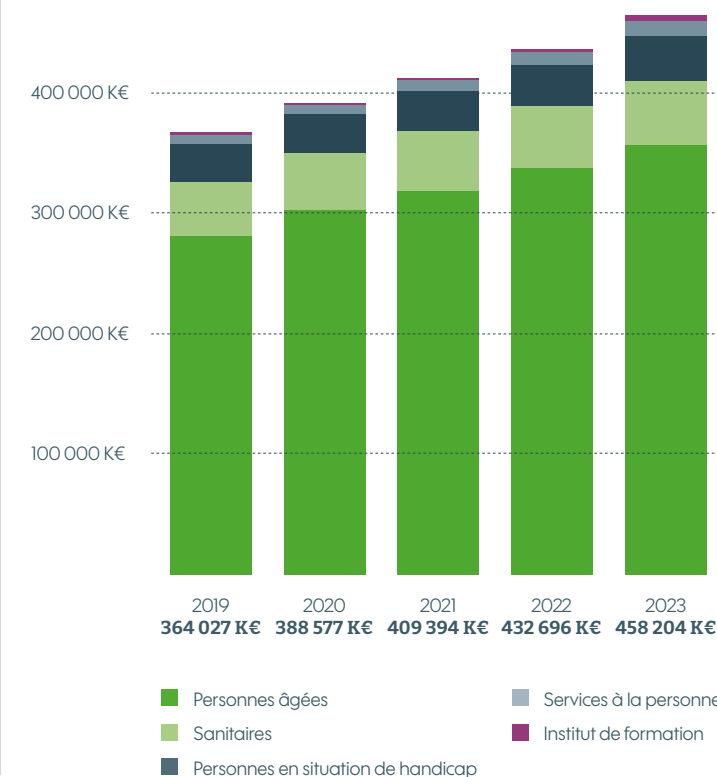
patients accueillis dans 4 établissements sanitaires

482 M€

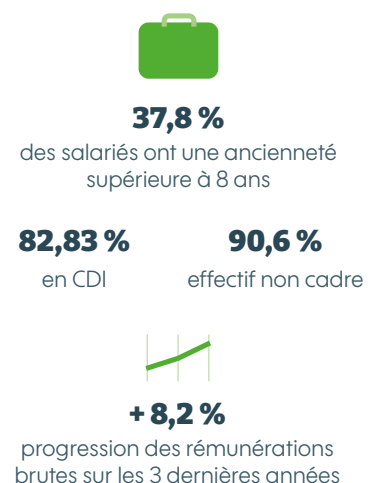
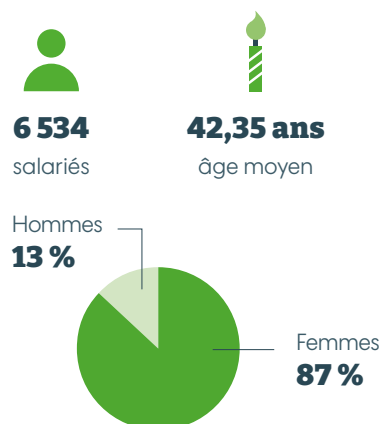
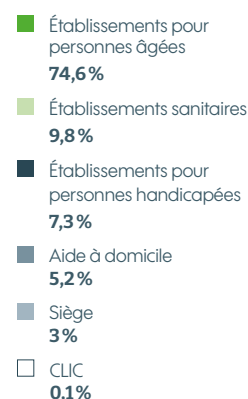
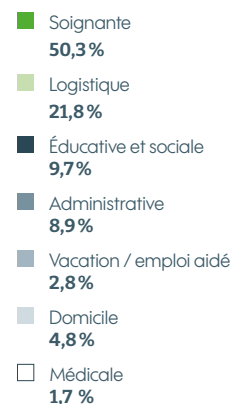
de ressources



Évolution du chiffre d'affaires



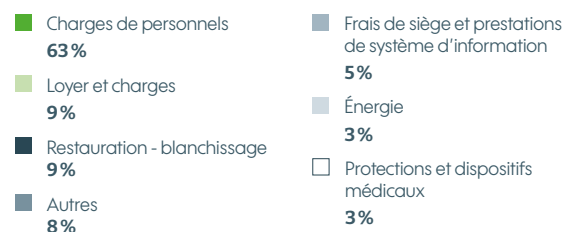
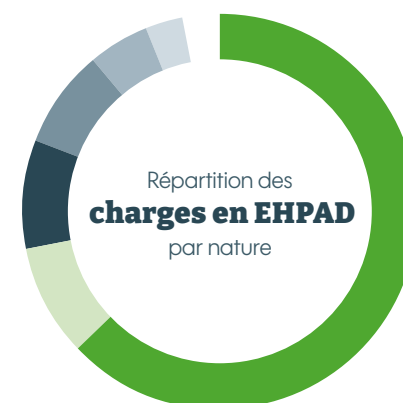
Ressources humaines



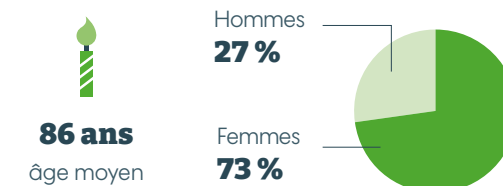
Focus EHPAD



Les personnes accueillies en EHPAD sont en perte d'autonomie : les GIR* 1 et 2 représentent 53,45% des résidents et les GIR 1, 2 et 3 cumulés, 72,37% des résidents. Lors de son accueil en EHPAD, un résident présente en moyenne 8 maladies. Parmi ces pathologies, les plus fréquentes sont les troubles neurocognitifs en relation avec une maladie neuroévolutive de type Alzheimer (près de 65% des résidents), les troubles psychologiques et/ou du comportement leur étant associés (qui concernent près de 60% des résidents), l'insuffisance cardiaque (près de 25% des résidents), les troubles du rythme cardiaque et antécédents d'accidents vasculaires cérébraux (pour près de 20%), les facteurs de risque vasculaire (hypertension artérielle, diabète...), les troubles de l'équilibre et de la posture exposant au risque de chute, les troubles vésico-sphinctériens (incontinence vésicale) et les troubles nutritionnels exposant au risque infectieux.



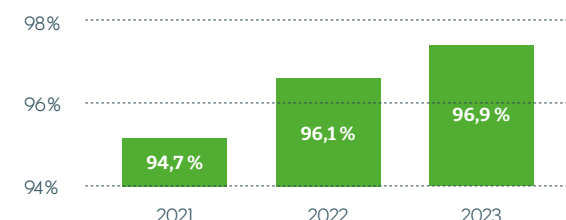
Qui est le/la résident(e) en EHPAD ?



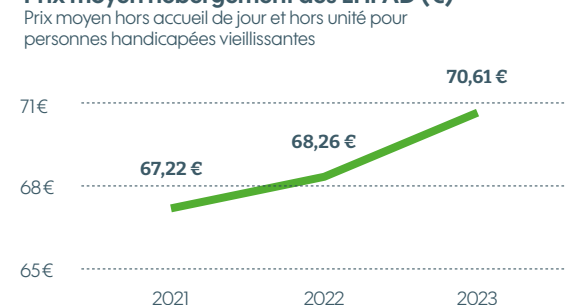
Nos centenaires



Taux d'occupation des EHPAD (%)



Prix moyen hébergement des EHPAD (€)

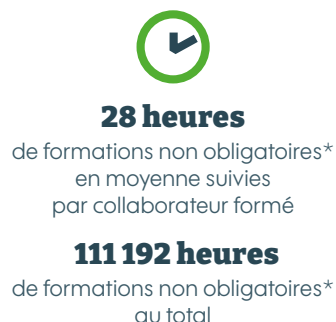
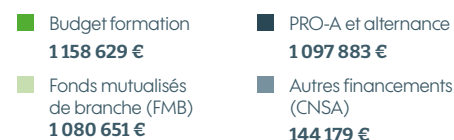
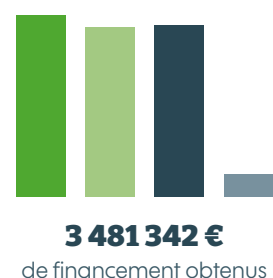


*En France, le degré d'autonomie des personnes âgées est évalué en fonction des activités qu'elles sont capables (ou pas) d'effectuer à travers le modèle Autonomie Gérontologique et Groupes Iso Ressources (AGGIR). Le GIR 1 correspond aux personnes âgées très dépendantes sur les plans physique et psychique, alors que le GIR 6 se compose des personnes qui n'ont pas perdu leur autonomie pour les actes de la vie courante.

Formations

Les plus dispensées :

- Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance (dont formation démarche Montessori) **1 272 participants formés**
- Protocoles de soins et surveillance **1 034 participants formés**
- Travail en équipe **444 participants formés**
- Efficacité professionnelle **442 participants formés**
- Manutention et ergonomie **308 participants formés**



*Les formations non obligatoires regroupent toutes les initiatives facultatives de l'employeur. Les formations obligatoires concernent toute action de formation qui conditionne l'exercice d'une activité ou d'une fonction, en application d'un texte.



Les managers des établissements et du siège de Partage et Vie à la convention de septembre 2023



1



Croiser regards et savoirs

autour de chaque personne fragile



La qualité, l'affaire de tous

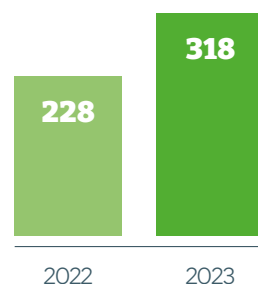
La démarche qualité a toujours été participative à Partage et Vie. Pour être l'affaire de tous, elle doit être relayée et accompagnée. C'est pourquoi, depuis 2007, des référents qualité sont nommés dans chaque établissement. De profils divers (infirmiers, psychologues, assistants de direction, ergothérapeutes, etc.), ils contribuent au développement de la culture qualité, au sein de chaque résidence ou service, en sensibilisant les équipes, en animant des groupes de travail pluridisciplinaires, en assurant la mise en œuvre des plans d'action.

Des réunions territoriales leur ont permis de se rencontrer pour la première fois cette année. Ce fut notamment l'occasion de présenter le référentiel HAS et la nouvelle méthodologie d'évaluation, mais aussi d'échanger à propos de leurs missions et de leurs besoins, dont celui de renforcer encore leur communauté, à travers, entre autres, l'organisation régulière de visioconférences de partage et d'information.

Améliorer la qualité nécessite de porter une attention rigoureuse, collégiale et constructive à tous les écarts, dysfonctionnements ou incidents qui peuvent survenir. À cet égard, Partage et Vie s'attache à déployer de manière homogène son référentiel relatif aux événements indésirables (EI) et aux événements indésirables graves (EIG). Bien déclarer ces événements permet de mieux maîtriser nos risques et d'améliorer l'analyse des actions à mettre en œuvre.

La revue mensuelle des EIG et réclamations est devenue bimensuelle afin d'assurer une veille encore plus régulière. La directrice générale, le directeur des opérations, le conseiller médical, la directrice des affaires juridiques et la directrice qualité assistent à cette revue. Les directeurs territoriaux sont désormais associés afin de participer au suivi, d'échanger sur les actions correctives et préventives à développer à plus long terme et de bénéficier des enseignements de ces expériences. Des plans d'action, concernant aussi bien les établissements et services que le siège de Partage et Vie, sont définis et déployés à partir de ces analyses, notamment pour prévenir la réalisation des risques constatés.

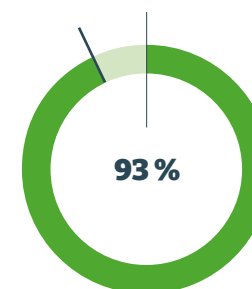
Nombre d'EIG déclarés



► La hausse des déclarations des événements indésirables est le reflet d'une culture de la sécurité et de la gestion des risques qui se développe (Rapport HAS 2023).

Enquête de satisfaction : à l'écoute des résidents et des familles

Pour la troisième année consécutive, une enquête nationale de satisfaction a été réalisée auprès des résidents et des familles, avec une participation de celles-ci en augmentation.



”
La satisfaction globale se maintient à un niveau excellent.



Autre indicateur intéressant, la part de promoteurs, c'est-à-dire les personnes qui parleraient ou qui indiquent qu'elles parlent favorablement de l'établissement, a progressé par rapport aux années précédentes. Deux thématiques sont en progrès notable : l'« Accueil » et le « Personnel ».

Les résidents comme les familles confirment être satisfaits de l'accompagnement proposé et la part des « très satisfaits » est en hausse. Ces thématiques soulignent combien la qualité de l'accompagnement que l'on propose repose sur l'engagement et les compétences de nos professionnels.

Des axes d'amélioration existent, bien sûr, par exemple sur les projets personnalisés et sur la restauration. Dans le cadre de cette enquête, chacun des établissements de Partage et Vie a reçu ses résultats spécifiques : de quoi échanger sur les points de satisfaction et nourrir les plans d'action.



Pour voir le film, scannez le QR code!



Montessori : des équipes engagées

En 2022, Partage et Vie a pris la décision de déployer dans ses unités protégées la méthode Montessori. Cette démarche, qui se concentre sur les capacités préservées des personnes âgées et non sur leurs déficits, induit un changement de paradigme dans la manière d'accompagner les résidents. Le fil conducteur, résumé par Maria Montessori, est : « Aide-moi à faire seul. » Quatre vagues de formation ont été lancées, dont la dernière a commencé fin 2023.

La particularité de ce projet est d'impliquer tous les salariés : les personnels administratifs, logistiques ou « cadre de vie » sont aussi concernés que les équipes soignantes. Julie Simon, assistante de direction aux Dames Blanches à Yvetot (Seine-Maritime), fait partie des premiers collaborateurs formés : « L'un des principes Montessori, c'est de proposer des activités porteuses de sens. Nous avons ainsi confié à des résidents des rôles sociaux : distribuer le courrier, faire visiter l'établissement aux nouveaux arrivants, m'aider à plier des lettres, participer à des petits travaux avec l'agent de maintenance. Nous créons en amont les conditions qui leur permettent de réaliser ces tâches. Agir en "facilitateur" est un autre grand précepte. Je prends soin de

”
L'un des principes Montessori, c'est de proposer des activités porteuses de sens.

rendre les affichages et informations compréhensibles par tous. Montessori peut s'appliquer dans chaque geste et à tout moment. À nous d'y veiller. »

Sophie Gagelin, psychologue à L'Archipel et aux Dames Blanches (Seine-Maritime), et Gaëlle Lugosi, formatrice à l'Institut de formation de Partage et Vie, assurent l'animation de la communauté des référents nommés dans les établissements pour favoriser l'appropriation et la pérennisation de la méthode. Marie Soyer, psychologue à la résidence Novel (Varetz, Corrèze), témoigne : « Aider mes collègues à acquérir les bons gestes, former les nouveaux salariés, encourager les initiatives est un travail de longue haleine, mais le jeu en vaut la chandelle. Des temps de partage sont proposés en visioconférence et parfois en présentiel, ils sont enrichissants et ressourçants. La bibliothèque d'outils est également utile avec ses tutos vidéo, supports d'activités, livret pédagogique... »

L'étude scientifique « lMeMoRi », lancée en parallèle dans 31 établissements, se poursuit. Inédite dans le secteur, elle a pour ambition de mesurer les impacts cliniques et organisationnels de la méthode Montessori.

Repérer, prévenir et prendre en charge la dénutrition

Avec l'âge, l'appétit diminue alors que les besoins nutritionnels sont aussi importants. La dénutrition peut s'installer, affaiblissant l'organisme et favorisant la perte d'autonomie. Pour la Fondation, la prévention et la prise en charge sont une priorité, avec une mise en œuvre qui repose sur les recommandations de la Haute Autorité de santé et sur les « Fondamentaux du soin », modules de formation développés par la Fondation, sous le pilotage du professeur Claude Jeandel.

En 2023, Partage et Vie a repris la main sur l'enrichissement alimentaire des résidents auparavant assuré par les partenaires de restauration. Un contrat-cadre a permis de sélectionner deux prestataires spécialisés dans ce domaine. Après étude, il a été décidé de privilégier l'enrichissement naturel (apports supplémentaires, œufs, crème, fromage, jambon, fromage blanc, poudre de lait...), puis l'enrichissement à base de poudre végétale ajoutée aux préparations culinaires. Si ces deux méthodes ne suffisent pas, l'apport de compléments nutritionnels oraux pré-dosés est proposé.

La spécificité de la démarche de Partage et Vie repose sur une approche résolument pluridisciplinaire et personnalisée. Dans chaque établissement sont identifiées les personnes dénutries ou en risque.

Une recommandation nutritionnelle est ensuite réalisée en prenant en compte les particularités propres à chaque résident :



► les pathologies et intolérances



► le comportement alimentaire ce qu'ils mangent réellement et quand



► les goûts certains préfèrent les crèmes, d'autres les jus, certains les saveurs « caramel », d'autres la vanille...

Cette prise en charge est le fruit d'un travail d'équipe : médecin coordonnateur, IDEC, chef de cuisine, responsable « cadre de vie », mais aussi aides-soignants, agents de soins, infirmiers, agents « cadre de vie », qui sont les témoins privilégiés du quotidien des résidents et apportent la connaissance indispensable de leurs habitudes pour un suivi adapté.



Des webinaires ont été organisés pour une bonne appropriation des pratiques en établissement. Des comités de pilotage mensuels ont lieu avec nos prestataires restauration – partenaires clés de cette démarche – qui peuvent procéder à des ajustements, répondre aux questions ou intervenir en soutien sur le terrain. « La mise en œuvre de ce projet a demandé un grand investissement des collaborateurs, explique Christine Buys, responsable opérationnelle des soins. Leur implication est admirable, nous les en remercions. »

Aide et soins à domicile : améliorer la coopération entre les professionnels

Le rôle de « vigie de santé » des personnes accompagnées, assuré par les services d'aide et de soins à domicile, est une conviction portée par les équipes d'Atmosphère (Paris) depuis de nombreuses années. Le temps que les professionnels passent auprès des bénéficiaires (entre 1 heure et 10 heures par jour, parfois 7 jours sur 7) fait d'eux des observateurs inégalés de l'état de santé des personnes fragilisées, ayant la possibilité de prévenir les risques de dégradation et d'alerter les partenaires médicaux, notamment les médecins traitants.

En répondant positivement à l'expérimentation de l'application PRESAGE lancée par la ville de Paris, Atmosphère a souhaité doter les équipes d'un outil permettant de systématiser et de fiabiliser les remontées d'informations sur l'état de santé des bénéficiaires. Cette application s'installe sur les téléphones des intervenantes à domicile, ainsi que sur l'ordinateur de l'IDEC. Elle comprend un formulaire avec 23 questions couvrant un large spectre : fragilités sociales, sensorielles, cognitivo-comportementales, d'autonomie, etc.

Chaque semaine, l'intervenante prend un temps avec le bénéficiaire pour répondre au questionnaire. Si l'un des paramètres s'éloigne de la normale, l'algorithme de PRESAGE envoie une alerte à l'IDEC sur sa console. Celle-ci peut alors, selon le cas, contacter la personne, lui rendre visite, mettre en place les correctifs nécessaires au sein de l'équipe ou envoyer une synthèse, via la messagerie sécurisée intégrée à PRESAGE, au médecin traitant. L'objectif de ce dispositif est de réduire les passages aux urgences et les hospitalisations. À noter : les informations sont stockées sur un serveur certifié « hébergement de données de santé », garantissant ainsi leur confidentialité.

Les premiers résultats de l'expérimentation financée pour 3 ans par la Conférence des financeurs sont positifs. Le dispositif est jugé utile et pertinent par les professionnels d'Atmosphère, les médecins du territoire, la communauté professionnelle territoriale de santé (médecins, infirmiers libéraux, pharmaciens...) dont est membre Atmosphère, ainsi que par les bénéficiaires, comme en témoigne madame Odette T. : « C'est vraiment rassurant d'avoir un suivi aussi régulier. Ça a déjà permis de me détecter un zona et de le traiter rapidement plutôt que d'attendre. »

22

▼
salariés formés à PRESAGE*

59

▼
personnes suivies*

56

▼
alertes émises*

15

▼
hospitalisations évitées*

* Période 01/10/2022 - 31/05/2023



Mieux prendre en charge la maladie de Parkinson

La maladie de Parkinson nécessite un accompagnement dédié et des personnels spécifiquement formés. À Partage et Vie, on mise sur une dynamique partenariale pour offrir une prise en charge adaptée. Les réponses proposées par nos établissements sont diverses ; elles ont toutes en commun de partir des besoins des personnes rencontrées, et de s'appuyer sur les savoir-faire de nos équipes et de nos partenaires dans les différents territoires. Les liens tissés de longue date avec eux ont facilité le passage à l'action.



C'est le cas par exemple du dispositif d'habitat inclusif qui vient d'ouvrir ses portes à Duclair, en Seine-Maritime. Des places sont réservées à des personnes âgées, mais également à des personnes souffrant de sclérose en plaques ou de la maladie de Parkinson. Jean-Yves Dayt, le directeur de la structure, et son équipe ont veillé à combiner dès le début du projet les différentes expertises : « Avec Logéal Immobilière, le bailleur, nous avons réfléchi à des logements à prix plancher, mais qui intègrent les aménagements d'accessibilité, d'ergonomie et de domotique indispensables au bien-être des futurs habitants. Grâce au réseau RES-SEP et France Parkinson, nous avons rencontré des patients souffrant de sclérose en plaques et des animateurs de "Cafés jeunes Parkinson" qui ont pu apporter leur vision fine et leurs conseils en matière d'accompagnement. »

” Une dynamique partenariale pour une prise en charge adaptée.

Le dispositif a reçu aussi le soutien de l'ARS Normandie, du conseil départemental de Seine-Maritime, de la CNSA, d'AG2R La Mondiale, du CLIC Seine Austreberthe et du Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'Initiative Solidaire.

L'EHPAD Heol, à Saint-Nazaire, propose quant à lui un programme d'éducation thérapeutique du patient réservé à des personnes atteintes de la maladie de Parkinson dont le diagnostic date de moins de 5 ans, ainsi qu'à leurs aidants. Le dispositif est financé par l'ARS des Pays de la Loire. Le projet a été entièrement construit (ateliers, outils, fiches...) par l'équipe, et avec le concours de France Parkinson. Le relais des aidants, Al'Fa Répit, intervient également en soutien des proches.

Partant du même constat que peu de structures existent en France, les collaborateurs de La Nougeraie dans la Vienne ont réfléchi à un projet d'accueil spécifique au sein de l'EHPAD, où sont déjà accompagnées des personnes touchées par la maladie. Le personnel est formé progressivement et des chambres seront aménagées, avec l'aide de France Parkinson, pour faciliter le quotidien de ces résidents.



↑ L'accompagnement est pensé et mis en œuvre de manière globale.

Se reconstruire après un AVC

Un après-midi de sensibilisation et d'information sur les accidents vasculaires cérébraux a été organisé au centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles (CRRF) André Lalande, à Noth, dans la Creuse. L'événement a été l'occasion pour le public de mieux connaître cette pathologie et les étapes de la prise en charge post-AVC pluriprofessionnelle qui est mise en œuvre.

Les séjours des patients au centre peuvent durer de 15 jours à plusieurs mois, et leurs séquelles sont de natures diverses : troubles de la déglutition, du langage, de l'équilibre, cognitifs, paralysies...

Les patients sont accompagnés par des médecins, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, assistantes sociales, neuropsychologues, orthophonistes, professionnels de l'activité physique adaptée, etc.

Le centre dispose de nombreux matériels et salles de rééducation ainsi que d'un appartement d'évaluation domotisé. Les patients peuvent y séjourner avec leurs proches et tester les solutions techniques permettant un retour chez eux dans de bonnes conditions. L'équipe du CRRF est à leurs côtés pour apporter conseils et expertise.

L'offre de soins du CRRF est complétée par deux équipes mobiles. La première est dédiée à la réinsertion professionnelle précoce des personnes. La seconde, Hémipass 23, opère un suivi à domicile des AVC. Elle peut notamment mettre en œuvre un programme d'éducation thérapeutique permettant aux patients d'acquérir ou de maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec un AVC et de prévenir les risques de récurrence. L'accompagnement proposé comprend également la réalisation de bilans cognitifs, une aide sociale ou au montage de dossiers administratifs.

Soigner, accompagner est donc pensé et mis en œuvre de manière globale : il s'agit déjà, sinon d'effacer, du moins de limiter les séquelles consécutives à l'accident, mais aussi – et c'est essentiel – d'accompagner le patient dans l'invention et la construction de sa vie d'après. Les compétences sont nombreuses à être associées pour y parvenir.



**Des modules plus opérationnels,
plus accessibles et plus efficaces.**

Fondamentaux du soin : un programme de formation rénové

Le programme de formation « Les Fondamentaux du soin » a été créé en 2021 dans l'objectif de renforcer l'actualisation des connaissances et de promouvoir les bonnes pratiques médicales soignantes. Il est destiné aux professionnels encadrants (médecins coordonnateurs, IDEC, psychologues, etc.) afin de les doter d'outils leur permettant de déployer ensuite ces mêmes formations auprès de leurs équipes.

En 2023, le module « La conduite à tenir en cas de chute » a été retravaillé pour davantage répondre aux besoins des professionnels. Ce nouveau format a été co-construit par la direction de la santé et de l'autonomie en lien avec l'Institut de formation interne de Partage et Vie, puis validé par le professeur Claude Jeandel, conseiller médical de la Fondation. C'est d'abord la durée du module qui a été revue. Se dégager du temps étant la principale difficulté des équipes de terrain, désormais deux webinaires de 30 minutes sont proposés. En parallèle, un guide d'animation a été élaboré pour les IDEC et les médecins coordonnateurs. L'objectif est de faciliter leur rôle de formateur grâce à des conseils pédagogiques précis, de les aider dans la maîtrise du temps et de leur permettre de construire une séquence interactive : l'accent a donc été mis sur la formation des formateurs. Enfin, une infographie a été conçue en vue d'être affichée dans toutes les salles de soins afin que les personnels aient constamment sous les yeux un récapitulatif très visuel des grands principes à respecter en cas de chute.

Désormais les différents modules des « Fondamentaux du soin » seront construits sur l'exemple de celui-ci, plus opérationnel, plus accessible et plus efficace.

Cette formation entre en dialogue avec les autres supports existant sur le sujet, dont la procédure qualité et le mode opératoire de déclaration des EI dans NETSoins, qui ont également été revus, ainsi que les fiches « Bons réflexes EIG ».

Un format de module repensé :



► 2 webinaires de 30 min



► 1 guide d'animation



► 1 infographie à afficher dans les salles de soins



La force d'un réseau

2

Intelligence collective : les référentiels de Partage et Vie

Fruits de la réflexion et de l'expérience de groupes de travail pluriprofessionnels, les référentiels de Partage et Vie constituent le socle de valeurs et de bonnes pratiques de notre réseau sur des sujets structurants. Trois nouveaux référentiels viennent enrichir une collection qui comprend déjà des volumes consacrés, entre autres, à l'immobilier, à l'hygiène ou au taux d'occupation.

Pour construire le référentiel « Animation et vie sociale », 19 collaborateurs représentatifs des différents métiers se sont mobilisés. Des résidents, des proches et un représentant des bénévoles ont été associés à la réflexion. Bien loin de se limiter à la mise en place d'activités, l'animation et la vie sociale recouvrent les champs de la citoyenneté, de la tolérance, du respect de la dignité et de la réflexion éthique. Ce référentiel fait état des bonnes pratiques : construction des animations à partir des envies et besoins du résident, acteur engagé de l'animation, implication de tous les collaborateurs dans la vie sociale de chaque établissement, animations qui doivent être porteuses de sens et pas uniquement occupationnelles. Ce référentiel met aussi en commun les différents outils conçus au sein de Partage et Vie : supports de communication, modèles de document, programmes d'animations, etc. Il rappelle également l'importance de tracer et d'évaluer les actions afin de continuer à progresser. Une attention particulière est portée à la démocratie participative et à la place des bénévoles.

Le souhait de proposer un cadre et une homogénéisation des pratiques sur un sujet disposant d'assez peu de littérature est à l'origine de la création du référentiel « Unité protégée », appelée « Hameau Maria », en cohérence avec la méthode Montessori que nous déployons dans ces unités. Ce référentiel présente les fondamentaux régissant notre vision de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles neurocognitifs, parmi lesquels une approche centrée sur la personne et ses capacités préservées. Le groupe de travail a positionné au cœur de sa réflexion la volonté de « proposer un



document inspirant, formateur, laissant la place aux initiatives de chacun pour toujours comprendre davantage et respecter les résidents ».

Enfin, parce que la généralisation du tarif global de soins, recommandée par le rapport ministériel Jeandel-Guérin, est un enjeu majeur pour Partage et Vie, un référentiel a été rédigé sur le sujet. Ce dispositif représente un levier pour parvenir à une meilleure prise en soins médico-soignante au sein des EHPAD, qui disposent ainsi des crédits assurance maladie leur permettant de gérer eux-mêmes les professionnels médicaux et paramédicaux, tout en régulant les dépenses du système de santé. Un groupe de travail a été composé avec des directeurs ayant déjà mis en œuvre le tarif global de soins, dans l'objectif d'identifier les bonnes pratiques et d'émettre des préconisations. Le guide accompagne les établissements en amont du passage en tarif global soins, puis dans l'application au quotidien.

Progresser ensemble sur le pilotage

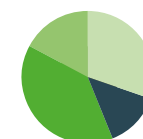
Le pilotage des établissements est un sujet sur lequel, grâce au travail collectif du siège et des directions d'établissement, les progrès ont été significatifs. Depuis 2019, la mise en place des soldes intermédiaires de gestion trimestriels a permis aux établissements de mieux suivre leur situation économique et leurs engagements budgétaires et de disposer d'indicateurs de référence communs à tous.



▶ 1 tableau de bord mensuel



▶ 15 indicateurs



▶ 4 thèmes

Un tableau de bord mensuel de 15 indicateurs a été créé en 2020 et organisé en quatre thèmes : activité, finance, ressources humaines et qualité. Ces indicateurs ont été sélectionnés grâce à une démarche collaborative réunissant établissements et siège. Certaines anomalies dans les procédures et la qualité des données ont été fiabilisées progressivement. En 2022, le tableau de bord a été transféré sur un nouvel outil plus puissant, PowerBI, ce qui a été l'occasion de revoir la pertinence des indicateurs. Enrichi d'un suivi mensuel détaillé du chiffre d'affaires et du Groupe 2 Net (charges de personnel), il permet un lien plus facile vers des analyses précises des charges de personnel. L'outil offre également des possibilités de multi-filtres, par territoires, activités...

”
**Une vision
établissement,
territoire
et Fondation :
c'est la force
d'un réseau !**

Les données, disponibles pour tous, offrent une vision « établissement », « territoire » et « Fondation » : c'est la force d'un réseau !

Le travail va continuer en 2024 pour suivre plus efficacement la masse salariale, qui représente 64 % des charges, ainsi que les tarifs, avec un nouvel indicateur PMH (prix moyen hébergement). Un tableau de bord spécifique aux données RH devrait voir le jour avec des indicateurs plus détaillés, et la mise en place d'une nouvelle interface entre l'outil budgétaire et l'outil de paie permettra de suivre au plus fin les écarts entre budgets et réels des équivalents temps plein (ETP).

Des rituels de pilotage mensuels sont instaurés, associant le comité des opérations, les directeurs territoriaux, les responsables ressources humaines, les responsables administratifs et financiers et le contrôle de gestion ; ils conduiront à un suivi plus fréquent des indicateurs et des plans d'action des établissements. Ces rituels vont permettre, ensemble, par le dialogue, le partage de conseils et d'expérience, de sécuriser la trajectoire économique de nos établissements et services, condition nécessaire de leur viabilité sereine et durable.



Contrats-cadres : un travail de terrain

”
Ne pas être déconnecté des réalités des établissements.

Tel est l'objectif du département achats dans l'élaboration des contrats-cadres de Partage et Vie. Les contrats concernant la restauration et la fourniture de produits d'incontinence et services associés étant arrivés à échéance, une réflexion collective a été lancée pour aboutir à des offres cherchant à conjuguer qualité et maîtrise des coûts, avec des prestations adaptées aux besoins exprimés par les établissements.

Les collaborateurs des établissements sont systématiquement associés au processus de mise en concurrence : rédaction des pièces, analyse des offres, négociations et décision. Pour le contrat relatif aux produits d'incontinence, la Fondation a voulu aller plus loin

en incluant dans la consultation le souhait de tests sur le terrain, une condition que les candidats ont acceptée. Quinze établissements ont participé à cette expérimentation, impliquant une centaine de résidents. Cela a permis aux équipes soignantes d'évaluer non seulement la qualité des produits, mais aussi l'accompagnement du prestataire sur leur utilisation ou l'adaptabilité des protocoles. Pour Nabil Bejaoui, directeur achats et immobilier, « ce processus assez inédit était idéal pour honorer la règle des 3B, "le bon produit, pour le bon résident, au bon moment". Sur ce type de marché, plus la prestation est flexible vis-à-vis des besoins des personnes accueillies, plus elle sera efficiente en termes de confort et également économiquement. »

Même exigence de réponses aux attentes du terrain pour le contrat-cadre restauration. Plus de 6,5 millions de repas sont servis par an à la Fondation. Pour aboutir à des marchés qui contentent 127 établissements de natures diverses (EHPAD, handicap, sanitaire), il a fallu constituer un groupe de travail représentatif de la variété des besoins. Des visites sur sites ont également été demandées aux candidats : « Les équipes se sont organisées pour recevoir les prestataires sur la période estivale. C'est une logistique importante à mettre en œuvre, mais c'est la clé d'une offre la plus en phase possible avec la réalité de terrain. Depuis 2021, nous avons par ailleurs renforcé notre équipe avec deux responsables qualité restauration qui ont la particularité d'avoir travaillé chez les prestataires. Un autre moyen pour nous d'optimiser nos contrats. »

52 M€

de budget annuel global Achats en 2023

dont **36 M€**

de budget annuel pour la restauration

35

contrats actifs

Des rapprochements pour pérenniser l'activité

Partage et Vie poursuit sa stratégie de développement dans l'objectif d'améliorer en continu l'accompagnement des personnes fragiles et les conditions de travail des professionnels. En 2023, deux nouveaux établissements ont rejoint la Fondation : les EHPAD Saint-Camille à Verquin (Pas-de-Calais) et La Maison Cantonale des Personnes Âgées à Meylan (Isère).



Saint-Camille a été fondé en 1966 par l'Association d'Aide aux Vieillards et Malades Infirmes, devenue l'Association Résidence Saint-Camille. C'est pour relever les défis financiers et de rénovation que l'équipe en place a souhaité se rapprocher d'un opérateur du secteur non lucratif. La Maison Cantonale des Personnes Âgées a, pour sa part, été créée par un syndicat intercommunal, le SIMPA. Les évolutions réglementaires n'autorisant plus ce type de structure à gérer des EHPAD, un transfert d'activité a été demandé par la préfecture. La résidence faisait également face à des enjeux de rénovation.

C'est sur le socle de valeurs communes que ces rapprochements s'effectuent : Partage et Vie poursuit une mission d'intérêt général au service des plus fragiles. Elle inscrit son intervention dans la continuité des actions menées par les équipes en place, tout en dotant les établissements de moyens complémentaires pour assurer leur pérennité et leur développement. Partage et Vie est extrêmement fière d'accueillir ces nouvelles résidences en son sein. Elles témoignent de la reconnaissance de nos savoir-faire et de nos valeurs ; elles font peser sur nous une responsabilité qui engage : celle de poursuivre des œuvres, souvent nées de l'implication remarquable de personnes ou organisations locales qui souhaitent voir perdurer de manière qualitative et sécurisée leur investissement au service des plus fragiles.

Ces reprises font l'objet d'un étroit travail préparatoire entre les équipes support du siège de Partage et Vie, les gestionnaires historiques et les équipes en établissement. Des comités de pilotage associant toutes les parties prenantes ont lieu mensuellement pour faciliter la transition : audit des besoins, préparation de l'intégration avec la mobilisation de toutes les fonctions du siège (RH, finances, informatique, soins, etc.), accompagnement des équipes dans ce moment clé qui suscite questionnements, craintes, mais aussi enthousiasme et espoirs.

Christel Refour, présidente du SIMPA, témoigne du chemin parcouru ensemble : « La reprise de La Maison Cantonale a été un défi que nous avons abordé avec précaution, un processus complexe, mais réussi. Nous avons exploré différentes options privilégiant la meilleure solution pour les communes impliquées. Le choix de Partage et Vie s'est avéré être le plus adapté. Les discussions ont été fructueuses, et la communication a été transparente, fluide et empreinte de confiance tout au long du processus. J'ai également apprécié la franchise et l'honnêteté avec laquelle la réunion avec le personnel a été menée. Aujourd'hui, je suis satisfaite du travail accompli et confiante dans la pérennité des valeurs de La Maison Cantonale au sein de la Fondation Partage et Vie. »

Habitats intermédiaires : répondre aux besoins de la population

Les résidences autonomie et les habitats inclusifs répondent à des besoins réels, mais ce sont des structures dont le modèle économique reste fragile dans un contexte inflationniste. Il faut donc trouver des solutions pour les développer ou les faire perdurer.

Pour y parvenir, adosser les résidences autonomie à des EHPAD fait partie de la stratégie de Partage et Vie ; elle présente deux avantages. Ce rapprochement permet de proposer aux personnes âgées des plateformes de services à même de garantir un accompagnement évolutif de leurs besoins dans une logique de parcours de vie. Par ailleurs, la possibilité de mutualisation des moyens entre les structures contribue à limiter certains coûts et à en favoriser l'accessibilité financière.

Ces deux dernières années, la Fondation a repris en gestion trois résidences autonomie, toutes situées à proximité d'établissements de Partage et Vie, voire sur le même site.



Deux projets de création vont démarrer prochainement à Auberchicourt (Nord) et à Valdahon (Doubs). Ces sites comprendront d'autres services tels que micro-crèches, tiers-lieu, EHPAD hors les murs, etc.

”
Cet habitat inclusif, c'est comme une belle page blanche sur laquelle on a la possibilité d'écrire ce qu'on veut !

La Fondation poursuit également des projets d'habitat inclusif. Ces structures, à mi-chemin entre le domicile et l'établissement, permettent aux personnes de vivre dans des logements privatifs, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale. Les habitants sont invités à construire ensemble les projets pour leur habitat.

Après Montélimar, des dispositifs ont ouvert en Seine-Maritime à Duclair et à Yvetot en 2023. Aline (52 ans) y a emménagé : « Je souffre de la maladie de Parkinson. J'ai souhaité venir ici pour ne plus être seule et profiter des moments de convivialité. Je m'y sens très bien. Je vis dans un T3, ce qui me permet d'accueillir mon fils, dont je suis proche. Cet habitat inclusif, c'est comme une belle page blanche sur laquelle on a la possibilité d'écrire ce qu'on veut ! » Six autres projets sont en cours et les sollicitations se multiplient pour en créer de nouveaux sur le territoire, pour le succès desquelles l'obtention de subventions est une étape préalable essentielle.

RSE : Partage et Vie en action

Pour la Fondation, la RSE va au-delà d'un acronyme. La responsabilité sociale et environnementale met en avant une double mission : prendre soin de l'organisation, de ses collaborateurs, tout en veillant à son impact environnemental et à l'impact social de son engagement. L'approche de Partage et Vie en matière de RSE se veut globale et stratégique. C'est une responsabilité collective à laquelle chacun apporte sa contribution.

Six groupes de réflexion ont été constitués, réunissant 40 collaborateurs de différentes fonctions. Au programme, six thématiques : déchets, achats et alimentation, énergie, égard pour les acteurs, partage de la valeur, écosystème local.

Le travail mené par le groupe « déchets » a permis d'identifier des solutions aussi bien dans ce qui est déjà fait en interne que dans ce qui se pratique dans d'autres secteurs, grâce à des échanges avec des partenaires, par exemple en restauration, et des entreprises spécialisées en recyclage. Sur un volet social, l'expérience réussie d'un des directeurs qui accueille des travailleurs condamnés à des travaux d'intérêt général (TIG) dans son établissement a incité les équipes à creuser l'idée, comme l'explique Anna Perraudin, chargée de projets stratégie et organisation, qui coordonne le sujet : « Nous avons lancé une démarche d'habilitation nationale avec l'Agence de la réinsertion et de l'emploi au ministère de la Justice, qui permettra de déployer cette démarche sur l'ensemble de nos établissements, voire à terme de créer, en lien avec notre Institut de formation interne, un parcours de "TIG pédagogique". »

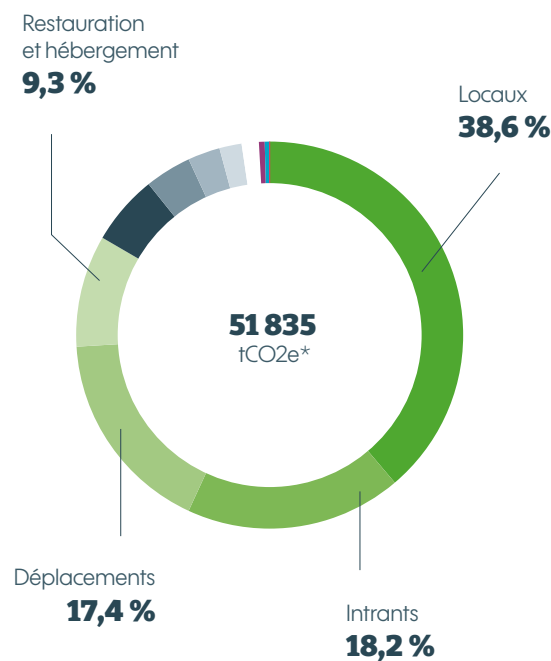
La Fondation a en parallèle engagé une évaluation de son bilan carbone, en mesurant les émissions de gaz à effet de serre de manière globale et en intégrant les scopes 1, 2 et 3*, ce qui permet d'avoir une vision complète de son impact environnemental. L'objectif est de déterminer précisément d'où l'on part pour estimer ce qu'il reste à faire.

* Le scope est défini comme l'étendue des émissions de gaz à effet de serre d'une organisation. Les scopes 1 et 2 sont légalement obligatoires pour déterminer le bilan carbone, le scope 3 ne l'est pas.

Scope 1 : émissions directes des sources contrôlées par l'entreprise.
Scope 2 : émissions indirectes liées à la production d'énergie achetée et utilisée par l'entreprise.
Scope 3 : émissions indirectes liées à la chaîne de valeur de l'entreprise, y compris les transports, les déchets et les autres achats.

Bilan Carbone® complet de la Fondation Partage et Vie

Le Bilan Carbone® est une méthode de comptabilité carbone créée en France en 2004 par l'ADEME. Son objectif est de mesurer l'ensemble des émissions physiquement nécessaires à l'activité d'une organisation.



Source : Sami

* tonnes of carbon dioxide equivalent

■ Locaux	20 014 tCO2e	■ Intrants	9 442 tCO2e
■ Déplacements	8 998,1 tCO2e	■ Restauration et hébergement	4 828,2 tCO2e
■ Déchets de production	3 091,9 tCO2e	■ Achats de petites fournitures	1 988,9 tCO2e
■ Achats de services	1 408,8 tCO2e	■ Sous-traitance	962,6 tCO2e
□ Équipements	742,3 tCO2e	■ Numérique	253,5 tCO2e
■ Fret	100 tCO2e	■ Télétravail	4,5 tCO2e



”
Le secteur de la santé représente au total 8 % des émissions de gaz à effet de serre, en France.

Sur ce total, la part des établissements et services pour personnes âgées est de 21 %.

51 835 tCO2e, c'est l'équivalent de :


5 200 personnes à raison de 10 tCO2e/an en moyenne par Français


28 797 allers-retours Paris-New-York


942 500 m² de forêt mature française


6 820 tours du monde en voiture diesel

Partage et Vie a été la première organisation médico-sociale, tous acteurs confondus, qui a lancé la mesure d'un bilan carbone intégrant le scope 3.

Pour cibler efficacement nos priorités d'actions, cette étape était un prérequis indispensable, complexe à établir mais déterminant, pour définir une stratégie avec le meilleur impact possible et priorisée.

En parallèle, Partage et Vie a poursuivi son travail pour améliorer la performance énergétique des établissements, en coopération avec six autres partenaires du secteur (OVE, ACPPA, ADEF, UNIVI, MBV et EDENIS), dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt organisé par l'ANAP.

Une dynamique partenariale dans les projets du secteur sanitaire

Les établissements sanitaires de la Fondation sont engagés dans des projets d'évolution, qui ont vu, en 2023, une accélération des dynamiques, menées en concertation avec les autorités, les partenaires territoriaux et les équipes. Les projets visent à rendre, sur le plan immobilier, nos établissements toujours plus cohérents avec leurs projets médicaux : ils ont pour but d'améliorer la prise en soins des patients et la qualité de vie au travail des salariés.

Le centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles André Lalande (Noth, Creuse) a engagé un projet pour agrandir ses locaux afin d'étendre la pharmacie, de disposer d'espaces adaptés pour l'activité d'hospitalisation à domicile et de généraliser les chambres individuelles pour les patients accueillis. La livraison des travaux est prévue pour 2026.

À la clinique La Valériane (La Trinité, Martinique), des réflexions ont été engagées pour une reconstruction partielle de l'établissement sur site. Le projet médical et immobilier a fait l'objet d'un examen par le comité régional des investissements en santé, qui en a validé les orientations.

À Dinard, Partage et Vie bénéficie d'une situation exceptionnelle. Ses deux établissements partagent une même emprise foncière en cœur de ville : l'hôpital Arthur Gardiner, labellisé depuis 2021 « hôpital de proximité », et l'EHPAD du même nom, qui accueille 109 résidents. Une reconstruction est indispensable compte tenu de l'ancienneté de certains bâtiments et d'une nécessaire modernisation. Elle est également emblématique : la Fondation consolidera ainsi son offre de soins et son ancrage territorial et partenarial. En 2023, plusieurs scénarios ont été actualisés, au regard du contexte, par les équipes de l'établissement et les directions du siège, en lien avec la mairie de Dinard et l'ARS Bretagne. Ils tiennent compte du projet médical mais également des contraintes opérationnelles, immobilières et financières. L'année 2024 devra permettre de sélectionner le meilleur scénario et de lancer sa mise en œuvre.

Le centre médical de L'Argentière (Aveize et Saint-Étienne, Rhône) a engagé depuis plusieurs années

”
Améliorer la prise en soins des patients et la qualité de vie au travail.

un programme de transformation, impulsé par l'ARS et son projet régional de santé. Il prévoit l'évolution de l'offre de soins (avec l'accent mis sur l'activité médico-sociale) et de l'immobilier à même de l'accueillir. En cohérence avec l'offre de soins territoriale, trois projets immobiliers imbriqués sont menés de front : la relocalisation des lits dédiés à la prise en charge des brûlés à Miribel (Ain), sur le site du centre de rééducation de l'association Romans Ferrari, qui accueille déjà une activité spécialisée de brûlés ; le regroupement de toute l'activité sanitaire à Saint-Étienne, en lien avec le CHU ; enfin, la création d'un pôle dédié à l'activité médico-sociale (EAM, MAS, EHPAD PHV)* à Aveize, en partenariat avec Deux Fleuves Senior et Autonomie. En 2023, les trois pans de ce programme ont progressé en parallèle avec les partenaires, dans l'objectif d'un lancement opérationnel des travaux en 2024.

Pour l'ensemble de nos établissements sanitaires, les fondements sont donc posés pour une année 2024 qui maintiendra cette dynamique, partenariale et participative, et enclenchera certaines mises en œuvre.

* Établissement d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et personnes handicapées vieillissantes





3

Communautés métiers

et opportunités de parcours professionnels

Journées métiers : faire grandir le collectif

Offrir l'opportunité aux différentes communautés professionnelles de se rencontrer et de partager leurs expériences fait partie des fondamentaux de Partage et Vie. Une ou deux fois par an, les collaborateurs d'un même métier se retrouvent, en région, pour échanger sur des problématiques communes et travailler ensemble sur des sujets d'actualité. Il s'agit de s'appuyer sur le collectif pour enrichir les pratiques et optimiser l'accompagnement et les services.

En 2023, les rencontres des agents de maintenance ont par exemple été l'occasion d'échanges constructifs. Comme l'explique Christian Lopes, responsable « sécurité et maintenance » régional, « ces professionnels connaissent mieux que personne la vie du bâti de l'établissement. Ils sont nos yeux et nos oreilles, et sous la supervision du directeur / de la directrice, ils s'assurent du respect des normes indispensables au bon fonctionnement de nos résidences. Sans eux, pas de bâtiments sûrs et agréables ».

Le programme de ces journées se veut concret et didactique, comme le reflètent les thèmes qui ont été abordés : mise en place d'un nouveau contrat SSI, partage d'informations sur les panneaux photovoltaïques, travail sur la création d'un livret d'accueil des ouvriers de maintenance, réflexion autour de la mise en œuvre d'une gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) du bâtiment... Lors de l'une des réunions, une visite du centre de formation des techniciens de notre prestataire pour les ascenseurs a été organisée.



“ Les collaborateurs d'un même métier se retrouvent pour échanger et travailler ensemble. ”

« Découvrir les coulisses de nos partenaires permet à nos agents d'avoir une meilleure compréhension du secteur et de la réglementation. Cela facilite ensuite le dialogue. »

Parmi les autres postes « uniques », les infirmiers coordonnateurs (IDEC) sont réunis régulièrement, sous l'impulsion de Christine Buys, responsable opérationnelle des soins au siège de Partage et Vie, avec l'appui de directeurs référents par régions. « Les IDEC sont des "couteaux suisses", comme j'aime à les appeler, ils doivent faire appel à plusieurs outils, techniques et compétences, pour répondre et agir auprès de multiples interlocuteurs : directeur d'établissement, médecin coordonnateur, soignants, résidents, familles, partenaires extérieurs, libéraux... Ils sont garants à la fois de la coordination des soins dispensés aux résidents et de la montée en compétence des équipes qui sont sous leur responsabilité. La charge mentale est importante. »

Ces réunions ont pour objectif de partager et faciliter leur quotidien en s'appuyant sur les bonnes pratiques de la Fondation grâce aux référentiels et protocoles. En 2023 ont par exemple été abordées les questions relatives au management, aux déclarations des EI et EIG, aux enrichissements et compléments nutritionnels, à l'autodiagnostic du circuit du médicament, etc. Ces journées sont aussi l'occasion de se fédérer pour que les échanges amorcés en réunions se poursuivent hors de ce cadre, entre pairs.

Partage et Vie, organisme certificateur

La formation « Accompagner les adultes vulnérables » est désormais enregistrée au registre spécifique de France Compétences.

Cela fait de Partage et Vie un organisme certificateur, une étape importante dans notre engagement vers l'excellence. Imaginé en 2018 et développé par une équipe impliquée, ce cursus de formation, réparti sur trois semaines, a déjà bénéficié à près de 300 professionnels.

Les rendez-vous des compétences managériales



séance de 2h



module flash format webinaire

Formation Codev'



séance de 2h30



1 exercice structuré en 6 étapes

La dynamique de groupe, socle de formations

Ensemble pour faire grandir les compétences de nos responsables, tel est l'intitulé d'une série de modules d'apprentissage proposée par l'Institut de formation de Partage et Vie. Apprendre au contact des autres, s'appuyer sur une dynamique de groupe pour monter en compétence ou résoudre des problématiques précises est un des ressorts pédagogiques auxquels la Fondation croit le plus. Deux nouvelles formations ont particulièrement été appréciées cette année par les collaborateurs.

« Les rendez-vous des compétences managériales » s'adressent aux managers : directeurs, cadres de santé, médecins coordonnateurs, responsables « cadre de vie », salariés du siège, etc. « Nous avons conçu ce module d'apprentissage

pour deux raisons, explique Dana Jourde, directrice de l'Institut de formation : les postes d'encadrement, dans un contexte médico-social et sanitaire complexe, peuvent générer un sentiment de solitude ; et certains managers exprimaient le besoin d'être mieux outillés sur des questions spécifiques. Ce sont des modules flash, en format webinaire, qui nous ont paru le plus adaptés pour répondre à la demande. »

Chaque rencontre, d'une durée de 2 heures, est consacrée à un thème en lien avec une compétence managériale : motiver les équipes, gérer ses urgences et ses priorités, obtenir un consensus, faire des feed-back constructifs, savoir déléguer... L'approche est concrète et centrée sur une mise en œuvre immédiate en milieu professionnel. Pour cela, les apports théoriques et techniques

sont associés à des jeux de rôles, des quiz, des sessions en petites salles, des challenges.

La formation « Codev' » s'adresse aux personnes qui pensent pouvoir apprendre les uns des autres afin d'améliorer leurs pratiques. Lors de séances de 2h30, les participants se mettent d'accord pour traiter la problématique de l'un d'eux, qui devient le « client » du jour. Les autres jouent le rôle de « consultants » et l'aident à progresser, selon un exercice structuré de consultation en six étapes, encadré par un animateur. Chaque étape a son importance et permet « au client » d'avancer, de s'exprimer, de clarifier sa situation, de formuler une demande de conseils au groupe, d'écouter, de réfléchir, de changer de cadre de référence, d'agir.

Être soutenu dans son parcours professionnel



Lise Jolly

**D'agent de soins
▶ à éducatrice
spécialisée**

”

J'ai connu Les Lacs d'Orient (qui s'appelait à l'époque Le Domaine de Vaux) lors d'un stage de découverte. Très tôt, j'ai eu envie de travailler auprès des personnes en situation de handicap. J'ai ensuite intégré la structure en tant qu'agent de soins pour un CDD qui s'est transformé en CDI. Connaissant mon souhait de devenir monitrice-éducatrice, la direction a proposé d'accompagner mon projet.

En 2012, j'ai commencé une formation qui a été financée par la Fondation. J'ai alterné les semaines de cours et mon travail dans l'établissement. Je n'ai pas rencontré de difficulté particulière. Les cours ayant lieu à Reims, l'établissement a pris en charge mes frais, c'était confortable. J'ai beaucoup aimé cette période d'apprentissage, qui a été une bouffée d'oxygène. La théorie a alimenté mon expérience de terrain. En 2014, j'ai obtenu mon diplôme, cela a été une grande joie !

Pendant plusieurs années, j'ai exercé avec plaisir mon métier de monitrice-éducatrice, mais j'ai décidé de poursuivre mon parcours pour devenir éducatrice spécialisée. C'est l'objectif que j'avais toujours rêvé d'atteindre. Ce souhait a pris corps grâce à une validation des acquis de l'expérience (VAE). Le chemin a été un peu plus ardu que le précédent. Je me suis accrochée, et la direction a été un soutien en autorisant un jour d'absence. Cela m'a donné le temps de mieux me préparer. Je suis fière de ce que j'ai accompli. Je ne regrette pas d'avoir commencé par une expérience de terrain. Je ne serais pas l'éducatrice que je suis sans toutes ces étapes qui m'ont nourrie. »



Hadiaratou Fofana
**De serveuse en salle
▶ à responsable
cadre de vie**

”

Je suis entrée à l'EHPAD Lanmodez à Saint-Mandé, il y a 20 ans, à son ouverture, comme serveuse en salle pour le prestataire de restauration. Dès ce premier jour, j'ai su que j'allais me plaire dans cet établissement et au sein de cette filière. En 2010, la Fondation m'a proposé d'intégrer l'équipe des agents des services logistiques. C'est un poste qu'on appelle aujourd'hui agent "cadre de vie".

Ce terme représente bien nos missions, qui consistent à veiller au bien-être et au confort des résidents dans leur quotidien.

C'est ma responsable hiérarchique qui m'a encouragée à devenir responsable "cadre de vie". J'étais surprise, car je ne me sentais pas à la hauteur. Je ne suis pas née ici, je n'ai pas fait beaucoup d'études... Mais la confiance qu'elle avait en mes capacités m'a permis de me lancer.

Pour elle, je disposais des qualités nécessaires pour occuper ce poste : j'étais organisée, consciencieuse, et toujours prête à aider mes collègues.

J'ai bénéficié de formations en interne, par exemple pour acquérir des compétences spécifiques comme la gestion des plannings, le management des équipes, la réalisation des entretiens d'embauche ou annuels, la mise en œuvre des procédures (hygiène, restauration, traçabilité, etc.). J'ai été formée sur des logiciels métiers. J'ai pris beaucoup de notes sur tous les sujets afin d'être autonome le plus rapidement possible.

Cela n'a pas été toujours simple, mais je n'ai jamais hésité à demander de l'aide et j'ai reçu le soutien et les conseils dont j'avais besoin.

Le plus difficile pour moi a été de trouver ma juste place de manager face à mes anciennes collègues. Il a fallu que j'apprenne à m'imposer. La directrice a été très présente pour m'accompagner. Nous faisons des points réguliers, j'ai pu compter sur elle et sur la psychologue. Aujourd'hui, je veille à valoriser le travail de mon équipe, car c'est ce qui m'a donné la motivation pour évoluer. Je me fais un devoir de transmettre, à mon tour. Des passerelles existent et des formations sont accessibles facilement. Il suffit de se lancer ! »

Prendre soin de ceux qui prennent soin

L'ASAPAD, service d'aide à domicile du Douaisis, a intégré une assistante sociale au sein de son équipe afin d'offrir un soutien accru à ses salariés. Vincent Morel, directeur de la structure, explique : « Certains collaborateurs peuvent rencontrer des difficultés dans leur vie personnelle. Cela a un impact sur leur vie professionnelle, ce qui nous a incités à chercher des réponses adaptées à leurs besoins. Faire appel à une spécialiste nous a paru être la solution la plus adéquate. »

L'accent est mis sur la confidentialité. Les salariés prennent contact avec elle directement, sans passer par un intermédiaire, et son bureau est installé en dehors des bureaux de l'ASAPAD, dans un espace qui a été réaménagé à cet effet. Une communication proactive avec les salariés, comprenant la distribution d'une fiche d'information, une vidéo explicative, des cartes de visite, ainsi que des données pertinentes sur la déclaration des revenus et le chèque énergie, a contribué à accroître la visibilité du service social au sein de l'ASAPAD, et les personnes qui ont estimé en avoir besoin se sont manifestées. Au cours du semestre d'avril à septembre 2023, Morane Sys a suivi 31 collaborateurs pour un total de 57 entretiens, avec une préférence marquée pour les contacts téléphoniques, facilitant la communication initiale.



Les sollicitations sont variées, allant des démarches administratives aux préoccupations financières ou liées au logement, à la santé, à la vie familiale, au travail et au handicap.

L'initiative rencontre un écho très positif, comme en témoigne l'une des salariées : « Madame Sys est très à l'écoute, explique tout, et a fait les démarches avec moi. Je trouve que c'est une idée formidable de mettre en place ce service. Cela nous facilite la vie dans toutes les démarches administratives et autres, sans qu'on soit obligés de courir partout sur nos jours de repos, ou bien de devoir manquer le travail pour s'en occuper. »

Des réunions de travail ont également été organisées afin d'affiner les besoins. Elles ont enrichi le champ d'intervention de l'assistante sociale de sujets tels que la santé des femmes, l'aide au permis de conduire, la sensibilisation au tabac, reflétant une volonté d'aborder des questions autres que la précarité ou le budget.

“
Faire appel à une spécialiste nous a paru être la solution la plus adéquate.”

Séminaire Hippocrate et Florence Nightingale

Le séminaire réunissant les médecins coordonnateurs et les cadres de santé qui s'est tenu en novembre a renforcé les liens au sein de la communauté professionnelle et valorisé l'importance de leur contribution à la mission de la Fondation.

Deux thématiques ont fait l'objet de discussions : d'une part, l'évaluation gériatrique standardisée (EGS) et l'instruction du plan d'aide personnalisé, présentées par le professeur Jeandel, conseiller médical de Partage et Vie, et Christine Buys, responsable opérationnelle des soins ; d'autre part, l'utilisation pédagogique du chariot d'urgence pour revisiter les bonnes pratiques soignantes, par le docteur Blaise Debien. Des « cartes blanches » ont permis de partager des retours d'expérience sur plusieurs sujets : événements indésirables liés aux chutes, unités protégées avec accompagnement Montessori, réflexions sur le management visant à fidéliser les équipes. Le professeur Claude Jeandel a également fait un point d'étape sur des projets de recherche concernant l'optimisation de la prescription médicamenteuse, Cogevax, Piano-Covid 19 et IMeMoRi.

Ce type de journée est apprécié par le réseau, comme en témoigne le docteur Jean-Paul Boyé, médecin coordonnateur aux Logis d'Aure à Guichen (Hautes-Pyrénées) : « Les thèmes étaient particulièrement pertinents. La présentation sur l'EGS à l'entrée en EHPAD a répondu à des questionnements que nous avons depuis longtemps. »

“
Ce séminaire annuel est bien plus qu'une conférence médicale.”

Ces évaluations ne sont pas toujours faciles, par manque de temps et en raison de la difficulté à aborder les aspects psychologiques des résidents. La présentation de l'urgentiste de Montpellier a été un petit choc, mais dans le bon sens ! Les idées novatrices sur les pratiques en urgence ouvrent des perspectives pour notre quotidien. Cela conforte mon engagement à la Fondation et me pousse à refuser des sollicitations d'autres structures ! »

Pour Pascal Deully, cadre de santé au Val des Roses à Dunkerque : « Ce séminaire annuel est bien plus qu'une conférence médicale. C'est un moment rare où médecins et cadres de santé ont l'opportunité de discuter et de tisser des liens qui pourraient ne pas se former dans le quotidien de nos établissements. »



► des discussions autour de thématiques médicales



► des cartes blanches pour partager des retours d'expérience



► des intervenants extérieurs



Pour voir le film,
scannez le QR code !



Les fées du logis

À l'EHPAD Jacques Bonvoisin de Dieppe, c'est sous la forme d'un clip vidéo « fait maison » que l'on a souhaité rendre hommage aux agents « cadre de vie ».

Ces « fées du logis » sont un maillon indispensable au bien-être des personnes accueillies et des professionnels. Elles veillent au confort des résidents dans leur quotidien : entretien de leur logement et des parties communes, service du petit déjeuner, assistance dans les gestes de la vie courante. Pourtant, selon la directrice, Marie-Odile Vincent, « parmi tous les métiers du médico-social, c'est l'un dont on parle le moins. Je souhaitais montrer leur professionnalisme, leur implication et leur bienveillance ».

C'est un ami d'un fils de résident, Florian Metzler, qui a composé la musique et enregistré les voix. Les paroles ont été écrites par la directrice et le tournage a été réalisé à l'aide de téléphones portables. Presque tous les agents « cadre de vie » de l'établissement se sont prêtés au jeu. Des aides-soignantes et des infirmières ont spontanément souhaité participer, car c'est en équipe que chacun exerce sa mission. Les images parlent d'elles-mêmes, en laissant transparaître la solidarité qui unit les salariés et la bonne humeur partagée. L'impact de ce clip a été formidable. « Les participantes sont très fières du résultat. Cela leur a permis de prendre confiance en elles et de mesurer la valeur de leur travail.

” Elles sont un maillon indispensable au bien-être des personnes accueillies et des professionnels.

Certaines parmi les plus discrètes se sont engagées dans d'autres projets de l'établissement, ce qu'elles n'auraient peut-être pas entrepris auparavant. » Même écho positif de la part des familles, des partenaires de la résidence et du grand public. Cette vidéo contribue à faire évoluer l'image de ces métiers, souvent peu valorisés, et de l'EHPAD en général.



4

Vivre ensemble

les plus de la vie en collectivité

Cadre de vie : des savoir-faire au service du bien-être

Les résidents, préférons d'ailleurs le terme d'habitants, ont besoin d'un cadre de vie agréable, confortable et sécurisé qui est indispensable à leur bien-être. C'est également un élément qui contribue à la qualité de vie au travail des collaborateurs. La Fondation poursuit la modernisation de son réseau à travers des chantiers de rénovation, d'agrandissement et de reconstruction. Elle s'appuie pour cela notamment sur son référentiel immobilier, élaboré par des salariés des établissements et du siège. Ce référentiel recense les bonnes pratiques et constitue un cadre garantissant les standards de qualité, dans lequel pourront s'exprimer la créativité et la personnalisation, faisant des maisons Partage et Vie des lieux où il fait bon vivre.

La résidence Les Champs Blancs à Sergines (Yonne) fait partie des opérations immobilières livrées et inaugurées en 2023. Elle est le fruit de la collaboration de la Fondation avec le SIVOM entre Yonne et Oreuse, grâce à laquelle s'est concrétisé un projet répondant à des exigences communes en matière de confort, d'accessibilité et d'ergonomie. Les équipes de l'EHPAD ont été associées aux différentes étapes de cette rénovation lourde. L'ergothérapeute, en particulier, a été une personne-ressource pour proposer des équipements et des aménagements fonctionnels, chaleureux et durables.

C'est aussi grâce à des partenaires experts ou financeurs que les établissements de Partage et Vie sont en mesure de réaliser des opérations innovantes. Au Pévèle à Saméon (Nord), les salariés et les résidents ont repensé les lieux sous la forme d'un petit quartier, une initiative qui associe convivialité et visée thérapeutique.

Né sous l'impulsion de l'ergothérapeute, de l'agent de maintenance et de l'animatrice, ce projet a reçu le soutien du conseil départemental du Nord et de la CNSA. L'espace accueil a été transformé en office du tourisme, le bureau de la directrice en mairie, la salle du personnel en « Café de la pause », etc. Dans l'unité protégée, on trouve un estaminet, un spa, une gare. Cette dernière, plus vraie que nature, est dotée d'un train virtuel qui permet de pratiquer la « thérapie du voyage », particulièrement adaptée aux personnes souffrant de troubles cognitifs. Les habitants ont apporté leurs idées, sont allés faire les courses pour acheter les décors.

Parc existant :



505 942 m² bâtis



56 bailleurs



58 projets immobiliers en cours



302 M€ d'investissements (hors équipements et embellissements)



Bien-être des salariés

La Fondation des Hôpitaux a lancé en 2022 un appel à projets, « Prenons soin de ceux qui soignent », dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie au travail. Fin décembre 2023, 21 premiers établissements ont obtenu un financement, pour une somme globale de 824 000 euros, permettant de réaliser des espaces où les collaborateurs peuvent se ressourcer.

Parmi les derniers projets retenus : la transformation de la salle de pause actuelle de Noël Leduc (Hasnon, Nord) en un espace détente et convivialité plus grand, comprenant la création d'une terrasse ; l'aménagement à L'Abbaye (Cerisy, Manche) d'un espace bien-être et relaxation ; ou encore la réfection des salles de repas, de repos et de réunion à La Houssaie (Jouarre, Île-de-France).

En solidarité, les établissements de Partage et Vie ont participé à l'Opération Pièces jaunes menée par la Fondation des Hôpitaux.

”

Il y a une bonne ambiance et de la solidarité.

Anniversaires, inaugurations : faire la fête ensemble

En 2023, les équipes ont fêté les 30 ans de La Fonderie (Douai, Nord), les 20 ans de Bon Rencontre (Notre-Dame-de-l'Osier, Isère) et de Lanmodez (Saint-Mandé, Île-de-France), les 10 ans de Jacques Bonvoisin (Dieppe, Seine-Maritime), des Chantournes (Le Versoud, Isère), de L'Orgeole (Aveize, Rhône) et du Pain d'Alouette (Sallaumines, Pas-de-Calais).

Quel que soit le nombre d'années, un anniversaire, c'est l'occasion de célébrer l'investissement continu des salariés, dont certains ont connu l'ouverture. Antoine, infirmier à Lanmodez, a été invité à prendre la parole avec d'autres collègues lors de la cérémonie : « J'ai plein de bons souvenirs. L'un de ceux qui me tiennent le plus à cœur, c'est le rôle de père Noël que j'occupe avec joie ! C'est la cohésion d'équipe qui fait la force de Lanmodez. Il y a une bonne ambiance et de la solidarité. Être infirmier en EHPAD, c'est être très polyvalent : c'est prodiguer des soins, mais c'est aussi être un peu psychologue, animateur, soutien logistique ! C'est donner de soi aux personnes que l'on accompagne. Je trouve cela passionnant. Pour ses 20 ans, je souhaite que Lanmodez conserve encore pendant longtemps sa belle âme et que les professionnels poursuivent avec autant d'enthousiasme leur mission auprès des résidents. »

Autres temps forts de la vie des établissements, les inaugurations permettent de célébrer le travail de partenaires réunis autour de la réussite d'un projet.



Des manifestations festives ont ainsi eu lieu en 2023 : pour la reconstruction de La Caravelle à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère), l'extension des Lacs d'Orient à Lusigny-sur-Barse (Aube), la rénovation des Champs Blancs à Sergines (Yonne), les travaux d'embellissement de La Fonderie à Douai (Nord) et des Vignes à Nanterre (Île-de-France), ainsi que l'habitat inclusif à Duclair (Seine-Maritime). Ces événements sont l'occasion pour Partage et Vie de remercier les bailleurs et les financeurs (ARS, conseils départementaux, caisses de retraite, communes ou communautés de communes, CARSAT, la Banque des Territoires, etc.), dont le soutien contribue à un accompagnement toujours meilleur des résidents et des patients.

Des poétesses et des animateurs radio

Radio Seniors est un projet né pendant la pandémie à L'Accueil (Vauvert, Gard). Dominique Peyre, animateur d'une radio locale, Radio Système, a proposé de créer une émission avec des musiques choisies par les résidents, accompagnées d'un message ou d'une dédicace. Puis, avec l'allègement des mesures en vigueur, il s'est déplacé avec son matériel, pour un programme diffusé en direct depuis l'établissement.



Michelle, Monique, Adrienne, Francine et Jeanne, toutes octogénaires, ont choisi de composer sur le thème de la lagune.

Accompagnée d'Élise, psycholinguiste, chacune a contribué en créant des phrases qui ont été rassemblées pour former le poème. Michelle partage son expérience : « Jamais je n'aurais cru que j'avais tout cela en moi. Mais vous savez, ce n'est pas moi qui écris, c'est mon cœur qui me dicte. C'est pour cela que c'est si beau ! » Monique est également ravie : « Élise nous a fait découvrir la poésie, et nous l'avons fait. Ce n'était pas du tout notre domaine. La stimulation cognitive, c'est très prenant ! Ce que l'on peut avoir en nous et mettre par écrit, c'est incroyable ! J'ai beaucoup aimé faire cela. » La remise des prix a eu lieu à Paris, en présence d'Aurore Bergé, alors ministre des Solidarités. Les poèmes des lauréats seront publiés aux éditions Ramsay.



▼
Pour lire le poème
scannez le QR code!

L'idée de réaliser une émission régulière a ensuite germé. Radio Système a monté un dossier de demande de financement auprès de la Conférence des financeurs du Gard, en partenariat avec L'Accueil, afin d'acquérir une station radio mobile restant à demeure dans l'établissement. Une salle a été rénovée pour accueillir le projet. Christophe Serre, président par intérim du conseil départemental, a inauguré les lieux en février. Les résidents sont désormais animateurs radio. Ils ont leurs rendez-vous hebdomadaires durant lesquels ils proposent des émissions. La salle est aussi utilisée pour les cours d'informatique et par la psycholinguiste-orthophoniste. L'usage des casques et des micros a un effet bénéfique sur l'élocution des résidents, qui s'entendent parler et peuvent ainsi améliorer leur prononciation.

Les « littéraires » de l'EHPAD ont de leur côté remporté un concours de poésie initié par l'association Stop à l'isolement, dont le thème était « Les saveurs de la vie ».

Des séjours vacances pour s'ouvrir aux autres.

Au programme de ces cinq journées : découverte des animaux et de la flore, participation à des activités et à des promenades.

Six personnes accueillies à la MAS externalisée Au près TC (Nord) se sont rendues cette année aux mondiaux de para-athlétisme de Paris. À leurs côtés : Aline, neuropsychologue, Pierre, enseignant en activité physique adaptée, Odile, médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation, et Dominique, bénévole. Ensemble, ils ont partagé deux jours forts en émotions et en nouveautés, entre la présence au stade pour encourager les sportifs, la participation au concert de DJ Abdel en soirée et l'hébergement en location Airbnb.

« Ce type de séjour pour des personnes souffrant de cérébrolésions demande une mobilisation pluridisciplinaire, explique Mélanie Vinckier, directrice des établissements, et une solide organisation en amont. Mais les bénéfices sont incontestables. Sortir de leur quotidien permet aux résidents d'exercer leur autonomie, de prendre confiance en eux et de se ressourcer. Pour les professionnels, ces moments ont aussi une vocation thérapeutique, éducative ou psychomotrice. Mais c'est avant tout l'aventure humaine incroyable que ces séjours constituent qui en fait la richesse. Le sport comme la médiation animale sont des vecteurs incomparables de sociabilisation. L'une de nos résidentes du Havre de Galadriel, qui ne s'exprime pas, a parlé durant tout le voyage. Les participants nouent également entre eux des liens forts. Nous sommes heureux de permettre cela. »

L'un des objectifs des équipes qui accompagnent les personnes en situation de handicap est de leur permettre de vivre comme tout le monde, de partir en vacances, de participer à des loisirs, de voyager, d'avoir les mêmes droits et libertés.

À la maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Havre de Galadriel, dans le Nord, Marine Hurez, monitrice-éducatrice, a ainsi organisé un séjour dans une ferme pédagogique. Cinq professionnels ont accompagné cinq résidents : Céline, aide-soignante, Nadège, aide médico-psychologique, Marine, psychomotricienne, Priscilla, infirmière, Pierre-André, kinésithérapeute.





Je vois dans les yeux des résidents et leur sourire à quel point ils sont heureux de ma présence.



Le soutien essentiel des bénévoles

Les bénévoles dans les établissements médico-sociaux et sanitaires apportent du lien social, aident à combattre l'isolement. Ils contribuent à ce que les lieux accueillant des personnes fragiles soient ouverts et intergénérationnels. Ce rapport annuel est l'occasion pour Partage et Vie de remercier toutes ces personnes qui, avec générosité et enthousiasme, interviennent aux côtés des professionnels pour le bien-être des résidents et des patients, et permettent encore plus de vie, d'animations, d'attention et d'écoute personnelles.

autant soin de nos aînés que de nos enfants. Ce sont deux périodes de la vie où l'on a besoin d'attention et de tendresse. Et on reçoit autant que l'on donne ! Côté résidents me donne envie de vieillir ! Ce n'est pas parce que l'on vit dans un EHPAD que l'on n'a plus de projets ni de désirs. Bien au contraire. J'encourage vivement chacun à rejoindre nos équipes de bénévoles, et particulièrement la jeune génération. »

Pour renforcer ce travail en coopération, la Fondation a signé une convention de partenariat avec la Fédération nationale VMEH (visiteurs des malades et des résidents d'EHPAD), qui offre aux bénévoles un cadre d'intervention pérenne et sécurisant. Ils bénéficient de formations pour mieux accompagner les personnes accueillies.

Fédération nationale VMEH et Partage et Vie, une convention de partenariat offrant aux bénévoles :

Juliette est bénévole à La Mésangerie (Maule, Île-de-France) : « Je me rends le plus régulièrement possible à l'EHPAD et je vois dans les yeux des résidents et leur sourire à quel point ils sont heureux de ma présence. Je n'ai pas de programme tout établi, je m'adapte à leurs souhaits. Aucun moment partagé ne ressemble à un autre. C'est passionnant ! J'ai appris à gagner leur confiance petit à petit. »



► un cadre d'intervention pérenne et sécurisant



► des formations pour mieux accompagner les résidents et les patients

Maryline est bénévole à l'EHPAD La Bastide d'Albret (Mauvezin, Gers) : « Je suis très sensible à la question du grand âge. Je trouve que nous devons prendre



Les salariés organisent ces activités sur leur temps libre, dans un magnifique esprit de partage. Leurs relations avec les résidents et les familles n'en sont que plus fortes. C'est cela, le vrai visage des EHPAD : des gens investis et qui prennent soin de nos aînés.

Trésor de Jules

Trésor de Jules est une association créée par l'équipe de la résidence Jules Séguéla à Salles-d'Aude (Aude), qui montre à quel point les professionnels du soin et de l'accompagnement sont investis dans leur mission. Elle est née sous l'impulsion d'un groupe de salariés qui souhaitaient depuis longtemps mettre en place des projets en dehors du cadre de la résidence, sur leur temps libre, en fonction de leurs appétences et en lien avec la vie de la cité. « Les liens que les collaborateurs nouent avec les personnes qu'ils accompagnent au quotidien, parfois depuis des années, sont profonds

et ne s'arrêtent pas aux portes de l'établissement, explique Sandrine Guimbaud, la directrice. Il leur tenait à cœur d'aller plus loin et d'élargir leur champ d'action. »

Cette association fédère aujourd'hui plus de 90% des salariés. Les résidents sont membres d'honneur. Des familles et des partenaires institutionnels ont aussi pris leur carte d'adhérent. Les projets mis en œuvre sont très variés : aller voir un match de rugby et faire une « 3^e mi-temps » dans un troquet, concourir à Miss Grand-Mère, se rendre à la fête des Tonneaux localement très populaire, etc.

Les salariés organisent également des levées de fonds grâce à des ventes, par exemple de bandanas ou de crêpes pendant le marché de Noël, qui financent d'autres activités. C'est ainsi qu'une école d'esthétique interviendra pour prodiguer des soins aux résidents.

L'association développe aussi des partenariats favorisant la participation à la vie de la cité, comme des ateliers lecture avec des enfants de classes primaires.

Reconnecter les générations

Faire se rencontrer jeunes et vieux, les aider à mieux se connaître et s'estimer est une nécessité à laquelle les équipes en établissement œuvrent depuis de nombreuses années. 2023 ne fait pas exception, avec des initiatives très variées.

À L'Oustalet (Plan-d'Orgon, Bouches-du-Rhône), l'animatrice Isabelle Mignot s'est associée à la professeure de français Lison Novaretti pour monter le projet « Et si on s'écrivait ? ». Au mois de décembre, les élèves de 5^e du collège voisin ont offert aux résidents un calendrier de l'Avent avec une lettre à découvrir chaque jour. Les réponses des aînés ont enthousiasmé ces jeunes et l'échange s'est poursuivi. Les personnes âgées se sont rendues au collège pour rencontrer leurs correspondants qui les ont accueillis avec des biscuits faits maison.



Faire se rencontrer jeunes et vieux, les aider à mieux se connaître et s'estimer est une nécessité.



En août, Prisca Thévenot, alors secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, a rencontré des jeunes en service civique engagés auprès des bénéficiaires du service d'aide et de soins à domicile parisien Atmosphère. Enosch et Ehma, 20 et 23 ans, étaient présents et ont pu témoigner de ce qui les a incités à s'investir dans cette mission : avoir un travail qui ait du sens et se sentir utiles. Ce type d'expérience contribue à changer le regard que les jeunes portent sur le grand âge, à susciter des échanges entre des générations, auxquelles la société ne donne que peu d'occasions de faire connaissance. C'est un partenariat gagnant-gagnant dont est convaincu Partage et Vie, qui a signé une convention avec SC2S (Service civique solidarité seniors).

À Pierre Wautriche, dans le Nord, un atelier apicole réunit depuis 2 ans les résidents et des jeunes du centre social. Ce projet est mené en collaboration avec « La clé des ruches » et a été financé successivement par la Fondation territoriale des lumières et Douaisis Agglo. D'avril à septembre, dix ateliers sont animés par l'association, qui a installé trois ruches dans le parc de l'EHPAD : 19 kilos de miel ont été récoltés en 2023 !

Vous avez envie de Papo'thé ?

En mai 2023, la résidence autonomie La Fonderie, à Douai (Nord), a célébré ses 30 ans ainsi que la fin de travaux d'embellissement. L'établissement a bénéficié d'une amélioration significative de son cadre de vie. Christian Poiret, le président du conseil départemental, avait fait le déplacement pour la cérémonie. Un café-restaurant citoyen, Le Papo'thé, a aussi ouvert ses portes, grâce au soutien de la CARSAT Hauts-de-France, de Pénates et Cité ainsi que d'AG2R La Mondiale. Accessible aux résidents et aux habitants de la commune, ce nouvel espace est un lieu d'échanges et de détente, comme l'explique Catherine Usmial, responsable de site : « L'objectif est de faciliter le lien social et culturel. Nous proposons des débats, des dédicaces, mais les usagers peuvent venir aussi ici simplement pour déjeuner ou prendre un café, une viennoiserie, une glace. Les prix sont accessibles et nos produits, de qualité. Une fois par semaine, je prépare moi-même un tartare de saumon maison pour le repas de midi. » L'espace a déjà accueilli un écrivain pour une signature de livre. Un « speed dating » va aussi y être organisé. La présence de jeunes en service civique est l'occasion de rencontres intergénérationnelles.

Monsieur Urbain Lecomte, 75 ans, est un habitué : « Je viens tous les matins déguster un délicieux chocolat chaud. C'est mon rituel. J'ai ma place attitrée, près de la fenêtre, c'est cosy. Je participe aussi aux activités comme l'atelier floral, l'atelier pâtisserie... Cela met de l'animation dans mon quotidien. »

C'est un avis que partage madame Raymonde Cachot, qui va avoir 91 ans : « Je m'y rends chaque jour avec mon chat. C'est un espace de rencontres dans lequel on se sent bien. Je trouve cela formidable d'avoir ouvert cet endroit. C'est idéal pour des personnes qui ont des difficultés à se déplacer d'avoir un lieu convivial à deux pas de chez elles. »





Le travail de concert

avec les autorités de contrôle et de tarification

5

Dynamique partenariale en Île-de-France

Pour Partage et Vie, la région Île-de-France représente 14 établissements et près de 775 collaborateurs : y sont implantés le siège de la Fondation, des EHPAD, des établissements pour personnes en situation de handicap, des accueils de jour et des services à domicile. Au total, ce sont plus de 900 places médico-sociales qui sont proposées.

La transparence suppose de partager nos réussites mais aussi nos échecs et nos faiblesses. Une visite sur site est l'occasion d'échanges avec le codir de l'établissement et de travaux approfondis sur la situation locale. Notre secteur fait face à de fortes contraintes et nos interlocuteurs le savent. Il y a des enjeux financiers, humains, immobiliers importants. Cette transparence favorise la sincérité du dialogue et la bienveillance réciproque. »

Les professionnels participent aux réflexions engagées par l'ARS, par exemple sur les unités protégées, pour lesquelles Partage et Vie construit un référentiel, ou sur l'attractivité des métiers. La Fondation partage ses expérimentations innovantes, qui peuvent être essayées, comme la démarche Montessori adaptée aux personnes âgées, le déploiement d'équipes autonomes en SSIAD et SAD, ou encore le « Parcours Soleil ». Mis en place avec les directeurs des établissements, ce parcours est une démarche de transformation personnelle et managériale, un appui pour développer la responsabilisation et l'épanouissement des équipes. Dans un secteur soumis à une charge mentale importante, le « Parcours Soleil » apporte un soutien au leadership. La prise de recul et le cheminement des directeurs et directrices conduisent à redonner du sens et du pouvoir d'agir aux équipes. Sur ces différents projets, des points à mi-parcours, le partage des succès et des difficultés nourrissent les échanges avec les interlocuteurs de l'ARS.

Fin 2023, un projet expérimental sur les soins palliatifs a été lancé, avec un comité de pilotage associant la Maison Jeanne Garnier, l'ARS Île-de-France et la Fondation, pour une mise en œuvre en 2024. Avec ses partenaires, Partage et Vie poursuit un travail nécessairement collectif sur les enjeux du secteur.

”
La confiance avec notre tutelle repose sur plusieurs piliers : régularité des échanges, transparence et bienveillance.

Les relations avec l'ARS se sont développées depuis plusieurs années, notamment sous l'impulsion d'Éric d'Alançon, le directeur territorial : « La confiance avec notre tutelle repose sur plusieurs piliers : régularité des échanges, transparence et bienveillance. Avec les directeurs des établissements, nous faisons des points réguliers au niveau tant régional que départemental, avec les directions de l'autonomie, de l'offre pour personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées.



▶ siège de la Fondation



▶ services à domicile



▶ EHPAD



▶ établissements pour personnes en situation de handicap



▶ accueils de jour

14

▼
établissements en Île-de-France

775

▼
collaborateurs



Améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs par la mise en place de petites équipes de proximité.

Le Nord, un territoire historique de coopération pour la Fondation

Le Nord est un territoire où la Fondation est présente depuis longtemps et compte 17 établissements médico-sociaux. Les relations avec le conseil départemental sont empreintes de confiance et le travail partenarial y est établi.

Le service à domicile ASAPAD, qui porte le projet innovant des équipes autonomes, a fait l'objet d'un soutien continu par le conseil départemental depuis sa réalisation. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs par la mise en place de petites équipes de proximité qui accompagnent les bénéficiaires en co-responsabilité et qui s'impliquent dans l'organisation. Ce projet renforce l'attractivité des métiers, le partage des pratiques et la cohésion des équipes. Il vise une amélioration du service rendu au bénéficiaire grâce à une meilleure prise en compte de ses besoins. Le CPOM, signé en 2023, s'accompagne de financements significatifs sur 3 ans et permet de maintenir l'accessibilité du service.

À Dunkerque, les deux petites unités de vie du *Val des Roses* ont reçu en 2023 l'autorisation de transformation en EHPAD. Enfin, trois conventions d'aide sociale ont été signées pour les établissements de Lambres, Saméon et Beuvry avec effet au 1^{er} janvier 2024.

En décembre, à l'initiative du conseil départemental, la Fondation s'est tournée vers l'avenir, avec les « Assises de l'EHPAD de demain ». Une centaine de professionnels se sont retrouvés afin de réfléchir aux solutions pour accueillir au mieux les seniors dans ces structures.

Le professeur Claude Jeandel, conseiller médical de Partage et Vie, est intervenu lors d'une table ronde avec notamment Frédérique Seels, vice-présidente du département chargée de l'autonomie des seniors, pour réfléchir de manière prospective aux enjeux de la nécessaire adaptation de l'accompagnement du grand âge à court, moyen et long terme.

17

▼ établissements médico-sociaux dans les Hauts-de-France

1 000

▼ collaborateurs



Un accompagnement de qualité pour les résidents.

L'évaluation, un travail collectif

Les évaluations qualité menées dans le cadre du nouveau dispositif conçu par la Haute Autorité de santé (HAS) se sont déroulées pour 21 établissements de Partage et Vie en 2023. L'étape, préparée avec soin, a pu être redoutée par les équipes. L'expérience acquise montre qu'elle a été l'occasion d'un travail collaboratif, tant en interne qu'avec les évaluateurs, mené dans un objectif commun clair : un accompagnement de qualité pour les résidents.

À la Fondation, les établissements sont accompagnés par la direction de la qualité en trois étapes. Une réunion de lancement est organisée dans le semestre précédant l'évaluation. Elle permet de faire le point sur le référentiel, les objectifs, la méthodologie. Ensuite a lieu l'auto-évaluation, sur la base du support de la HAS. Enfin, une visite interne est réalisée : spécifique à Partage et Vie, elle consiste en une évaluation « à blanc » faite par deux collaborateurs d'autres établissements du réseau, qui ont été spécifiquement formés.

Les évaluations sont préparées de manière collaborative et pluriprofessionnelle. Mélanie Vinckier, directrice du Havre de Galadriel (Loos, Nord), explique : « L'outil d'auto-évaluation fourni par la HAS est bien conçu. J'ai fait participer des nouveaux salariés, c'est formateur pour eux et leur regard neuf est utile. » Samuel Clerc, directeur des Quatre Saisons (Le Plessis-Robinson, Hauts-de-Seine), insiste sur le travail de préparation : « Ce n'est pas donné à tout le monde de s'exprimer sur son métier, il y a un travail de réassurance à faire. » La visite interne a été d'un grand soutien : « C'est une répétition générale. Le regard de l'évaluateur interne est bienveillant et il sait conforter les équipes

dans leurs pratiques, les faire progresser, parfois. » De l'avis de tous, une fois le travail de préparation effectué, l'évaluation fait moins peur ! Florine Marchisio et Valérie Guillaume, assistante de direction et aide-soignante/AMP aux Mazets de L'Argillier (Aubais, Gard), témoignent : « Nous nous sommes rendu compte que ce qui nous était demandé était ce que nous faisons au quotidien, mais qu'il fallait que nous le formalisions et le tracions davantage. Cela nous a rassurés. »

Les 21 rapports d'évaluation de 2023 présentent des résultats très positifs, voire remarquables sur certains critères, comme la promotion de la bientraitance, le respect des droits et de la dignité des résidents, l'approche éthique des pratiques. Plusieurs établissements valident tous les critères impératifs, d'autres doivent en améliorer quelques-uns, comme la gestion des risques pour laquelle des établissements peuvent gagner en formalisation et traçabilité.

Pour Lynda Gaillard-Tersain, directrice de la qualité, « la réussite de l'évaluation repose sur une bonne communication entre tous les acteurs de l'établissement. La qualité est l'affaire de tous et, au final, ces évaluations ont été fédératrices. Le bilan positif de 2023 montre que Partage et Vie est à même d'apporter un accompagnement homogène et de qualité dans ses établissements ». Nous sommes prêts, ensemble, pour les 32 évaluations programmées en 2024.



Un accompagnement des établissements par la direction de la qualité en 3 étapes :



une réunion de lancement



une auto-évaluation



une visite interne



Moyenne des 3 chapitres évalués

Les résultats des 21 évaluations qualité HAS réalisées en 2023 indiquent une cotation moyenne de :



Chap. 1
La personne

3,81 /4



Chap. 2
Les professionnels

3,81 /4



Chap. 3
L'ESSMS*

3,73 /4

*Établissements et services sociaux et médico-sociaux

Accompagner les personnes handicapées vieillissantes

Lancé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le département de la Vienne, l'appel à projets pour créer dix lits d'hébergement permanent pour personnes handicapées vieillissantes, dans un EHPAD existant, a été gagné en 2023 par l'établissement Richelot-Lassé. Situé à Luchapt, celui-ci compte déjà une unité dédiée, et il mettra au bénéfice de cette extension toute l'expertise déjà déployée.

Partage et Vie figure parmi les premiers opérateurs nationaux à avoir développé, sous l'impulsion des pouvoirs publics et afin de répondre à des besoins non couverts, un accompagnement adapté pour les personnes handicapées vieillissantes.

Les spécificités de ces résidents, plus jeunes en moyenne de 20 ans que les résidents habituels en EHPAD, ainsi que la singularité de leur(s) handicap(s) impliquent la professionnalisation des équipes et l'adaptation des organisations et des processus à leurs besoins spécifiques. Par le biais de son Institut, Partage et Vie a initié une formation dont la particularité est d'être dispensée par un binôme, éducateur et psychologue de l'EHPAD Les Chantournes (Isère), premier EHPAD entièrement dédié aux personnes handicapées vieillissantes en France.

Gaëlle Goumri, directrice de Richelot-Lassé, témoigne : « Avec mon équipe, nous avons des liens réguliers avec l'ARS et le département, nous nous tenons au courant des appels à projets et travaillons beaucoup nos dossiers ; nous échangeons sur les enjeux de notre secteur. » Les évaluateurs de l'ARS et du conseil départemental ont effectué, pour finaliser leur choix, des visites flash dans les établissements qui avaient déposé un dossier. Il y a vraiment eu un échange approfondi.

« Notre établissement accueille des personnes handicapées vieillissantes depuis 2010, c'est un sujet qui nous tient à cœur ! Deux atouts ont pu faire la différence : d'une part, notre philosophie entièrement tournée vers le besoin du résident et, d'autre part, la richesse de nos partenariats extérieurs, notamment avec les établissements du secteur handicap dans notre région, avec qui nous avons des relations de grande confiance. »

Début 2024, la cession du terrain à l'euro par la mairie sera finalisée. Le bailleur, Axentia, désignera un maître d'ouvrage, et les travaux devraient débuter en fin d'année. « L'extension qui va être construite sera dans la continuité du bâtiment existant : de plain-pied, organisée en hameau de vie et avec un jardin. Elle accueillera aussi notre Café des Délices, véritable tiers-lieu, ouvert sur l'extérieur. Toujours avec la même philosophie ! »

Adapter les organisations, former les équipes.





Le soutien de l'ARS a permis des travaux qui ont transformé notre établissement, créant un environnement plus sécurisé, plus confortable et adapté aux besoins spécifiques des résidents.

En Guadeloupe, un soutien à l'amélioration du cadre de vie

À Gourbeyre, Les Flamboyants proposent 90 places et des modalités d'accompagnement différenciées selon les besoins des personnes âgées : accueils permanent et temporaire d'urgence, unité spécifique Alzheimer, unité pour personnes psychotiques. L'amélioration du cadre de vie a été rendue possible grâce à la mobilisation de l'équipe et à l'obtention de subventions publiques pour des achats de mobilier et des travaux de rénovation.

Impliqué dans son territoire, le directeur des Flamboyants préside aujourd'hui la commission spécialisée dans le droit des usagers à l'ARS. Au programme de 2024 : la signature d'un CPOM et le retour sur les évaluations HAS qui ont eu lieu pour les deux établissements de la Fondation en Guadeloupe.

Le directeur, Médéric de la Reberdière, explique : « Notre engagement est continu pour améliorer les conditions de vie des résidents. Nous sommes heureux de partager les avancées réalisées grâce aux financements obtenus. Le soutien de l'ARS a permis des travaux qui ont transformé notre établissement, créant un environnement plus sécurisé, plus confortable et adapté aux besoins spécifiques des résidents. Du mobilier de qualité a été installé pour améliorer les espaces de vie. En 2024, nous entamons une deuxième phase qui sera importante pour finaliser la transformation, avec une attention particulière portée à la personnalisation des aménagements. Ces améliorations ont un impact positif sur la qualité de vie de nos résidents et renforcent notre position en tant qu'établissement offrant des soins de qualité. »

Comme beaucoup dans le secteur médico-social, les établissements peuvent aussi être confrontés à des difficultés. Avec la tutelle, un dialogue régulier, une prise en compte des sujets et une recherche de solutions en commun permettent d'avancer.



► des travaux de transformation



► un environnement plus sécurisé



► un environnement plus confortable



► un impact positif sur la qualité de vie



6

Porter haut la voix du réseau

Les représentations du grand âge, un enjeu de société

La question du grand âge résonne en chacun de nous car, sauf accident de la vie, nous sommes tous amenés à vivre de plus en plus vieux. Or, l'âgisme qui règne dans nos cultures fait de cet horizon un état à retarder sans cesse plutôt qu'à préparer. Les représentations collectives du grand âge sont faites de peurs et d'idées préconçues. L'institutionnalisation de la dépendance, certes nécessaire, a contribué à accentuer cette tendance, en la plaçant hors du champ de vision quotidien des citoyens. L'absence de contact et de connaissances sur le grand âge, couplée à une survalorisation de la jeunesse, alimente les craintes. Voilà une situation paradoxale où le grand âge est un horizon universel inévitable, mais sur lequel les citoyens ont assez peu de connaissances, du point de vue tant physiologique, neurologique que pratique. Ces réflexions ont amené Partage et Vie à choisir son thème éthique 2023 : « Savoirs, éthique et grand âge ».



Les professionnels des établissements médico-sociaux bénéficient de formations et donc d'un ensemble de savoirs, qui se confrontent parfois à leur vécu et à leur représentation de la vieillesse. Ces savoirs ont-ils changé leur représentation du grand âge ? La façon dont ils envisagent leur propre vieillissement ? Celui de leurs proches ?

” La question du grand âge résonne en chacun de nous.

Ce savoir est en outre confronté aux réalités de l'accompagnement. Dans certaines situations complexes, les savoirs appris peuvent s'avérer en tension avec les principes éthiques.

L'éthique repose-t-elle plus sur l'expérience intime ou sur un corpus de connaissances ? Les savoirs permettent-ils d'être à même de mieux développer une réflexion éthique, de se poser les bonnes questions, d'avoir les bons réflexes face aux situations difficiles ? Ou est-ce l'expérience qui prime ? Enfin, peut-on enseigner l'éthique, ou est-ce nécessairement une pratique ? Dans le contexte de l'invisibilisation du grand âge, la diffusion des connaissances liées à l'avancée en âge est-elle une pratique éthique ? Ces questions ont fait l'objet d'ateliers en établissements qui ont rassemblé des professionnels de différents métiers, avec Roger-Pol Droit et plusieurs experts.



Roger-Pol Droit

► **Philosophe, chercheur au CNRS, enseignant et écrivain**



Publié en 2023 aux Presses universitaires de France, cet ouvrage est le quatrième volume de la collection « Bibliothèque Partage et Vie ».

Sous la direction de Roger-Pol Droit et Delphine Langlet, il rassemble les contributions d'Yves Agid, Joëlle Aufresne, Geneviève Delaisi de Parseval, Éric Fiat, Claude Jeandel, Dana Jourde, Liliane Lepoutre, Dominique Monneron, Anne Moszyk, Anna Perraudin, Jeannine Pépillo, Perla Servan-Schreiber.

Ces voix plurielles décrivent le grand âge dans sa plus riche et complexe diversité. On y découvre, contre l'image négative devenue habituelle, les trésors d'attention et de vie qui existent dans les établissements pour personnes âgées.

C'est en 2019 que la Fondation a engagé une démarche éthique avec l'appui du philosophe Roger-Pol Droit, et avec l'ambition d'en faire l'un des repères de son engagement auprès des plus fragiles. Chaque année, un thème de réflexion est choisi. Il donne lieu à une série de travaux (enquêtes, ateliers, rencontres) mobilisant

Roger-Pol Droit est également chroniqueur au Monde des livres, aux Échos, à l'hebdomadaire Le Point. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages de philosophie et d'histoire des idées.

”

Au moment où l'on compte de plus en plus de personnes âgées semble s'installer une sorte d'indifférence et de déni de la question.

L'idée tout comme la réalité de la vieillesse et de l'extrême vieillesse demeurent difficiles et désagréables à penser. Notre époque, pour des raisons multiples, a mis à l'écart toute la réalité des vieillissements, au pluriel.

On s'imagine que le vieillissement est toujours négatif. On oublie l'immense richesse de vie des personnes âgées, leur sens de l'humour, le caractère surprenant que peuvent prendre leurs points de vue. On oublie la fécondité des relations entre générations. On oublie que des trésors de vie se transmettent dans ces échanges. C'est tout l'imaginaire négatif de la vieillesse qu'il faut travailler à changer. Quand Einstein dit qu'il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé, il n'a pas tout à fait tort. »

Déjà parus :





Pour en finir avec la mise à l'écart des personnes âgées

Extraits de l'ouvrage *Savoirs, éthique et grand âge*



Perla Servan-Schreiber,
► journaliste, essayiste et cuisinière

Elle découvre, à 80 ans, le territoire inédit d'une génération qui ne vieillit pas comme les précédentes, et revendique, à condition d'être en bonne santé, le fait d'être pleinement active.

« Évidemment je suis vieille, mais pas comme l'étaient ma mère et ma grand-mère à mon âge. »

Je n'ai aucune envie d'être appelée "senior", ou "aînée", ni d'être classée dans le troisième ou le quatrième âge, dont on ne sait jamais exactement où il commence et où il finit. Je préfère donner aux mots de "vieux" et "vieille" une belle signification. Je propose qu'on ne change pas le mot, mais qu'on lui redonne tout son sens. Tant qu'on craindra ce mot à cause du jeunisme ambiant, on ne progressera pas. Et la clé de tout, ce sont les rencontres entre générations. Ce qui fait le drame de la vieillesse, ce ne sont pas les rides, c'est l'isolement. »



Yves Agid, ► neurologue, membre de l'Académie des sciences

Il explique le mécanisme du vieillissement. Il n'y a pas « un » mais « des » vieillissements, différents d'un individu à l'autre, et d'un organe à l'autre. La leçon pour les soignants est qu'il faut porter une attention spécifique à chaque résident pour comprendre ses fragilités et ses besoins.

« Le vieillissement ne doit plus être considéré comme un repoussoir pour la société. »

C'est le prolongement naturel de l'existence et, pourquoi pas, une nouvelle existence. Si l'on veut améliorer le bien-être et l'insertion sociale des personnes âgées, il est indispensable de savoir de quoi on parle. Il faut démythifier les poncifs du type "la vieillesse est un naufrage" ou la version "Schtroumpf" du vieillissement proposés par les magazines à la mode. »



Liliane Lepoutre, ► résidente à Partage et Vie, à Dunkerque

À 90 ans, elle porte sur le grand âge un regard étonné et attentif. Elle compare le statut des personnes âgées et le changement de regard, de sa jeunesse à aujourd'hui, dans un dialogue avec la directrice de l'établissement où elle habite.

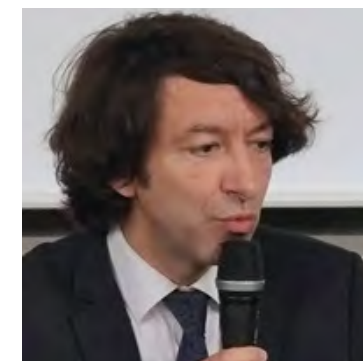
« J'ai la chance d'avoir fait le choix de cette maison. Ce qui est important, c'est que ce choix est le mien. »

J'ai été "accueillie" et non "recueillie". Être accueilli, c'est venir de son plein gré, on a choisi d'être là. Être recueilli, c'est être placé, un peu comme à la SPA ! Je suis dans le grand âge, mais je ne veux pas vivre dans la nostalgie. Je veux montrer à mes 32 descendants que je suis encore debout ! »



Joëlle Aufresne, ► aide-soignante à la Fondation Partage et Vie

Elle a fait plusieurs fois le tour de la Terre sans partir loin de chez elle. Au volant de son taxi, elle avalait du bitume ! Puis, elle s'est reconvertie et est devenue aide-soignante.



Éric Fiat, ► philosophe, professeur à l'université Gustave Eiffel

Il réexamine la notion de vieillesse, pour montrer qu'il existe, en tout être humain, une coexistence des âges bien plus qu'un déclin inexorable. C'est aussi à l'intérieur de chacun que les générations cohabitent !

« Notre époque a une façon étonnamment clivée de représenter la vieillesse : ou bien l'on célèbre des vieux qui sont restés jeunes, ou bien l'on déplore ce naufrage que serait la vieillesse. »

Ce sont là deux manières d'éviter le vieillissement. Comment en faire une représentation qui soit la plus juste possible ? Notre proposition sera que la personne âgée aille au seul miroir un peu juste qui soit : le miroir que tend le véritable aimant. À qui malheureusement vit trop seul, nous suggérerons, pour finir, qu'il se conçoive comme "hors d'âge". J'ai longtemps cru qu'un cognac hors d'âge était si vieux qu'on ne pouvait lui donner d'âge. Que nenni ! Dans ce flacon sont mêlés des cognacs d'âges divers, dont l'alliance crée goût et parfums sans pareils. »

« Devant la porte d'une chambre en EHPAD, je me demande toujours : de quoi aura besoin et envie la personne aujourd'hui ? »

Et je m'adapte, dès que je franchis le pas de la porte, après qu'il ou elle m'a invitée à entrer. J'évalue son état psychologique et physiologique, je guette un sourire, une parole, une expression du visage qui m'indiquera quelle posture adopter, quelles paroles prononcer, quelle aide apporter. »

Un partenaire du cinéma pour désinvisibiliser les personnes âgées

Partage et Vie veut contribuer à faire évoluer l'imaginaire négatif attaché au grand âge, et a la conviction que les représentations peuvent être changées par des œuvres telles que des livres ou des films. C'est pourquoi la Fondation a apporté son soutien au réalisateur Claus Drexel dans la production de son long-métrage documentaire : *Les Vieux*.



” Elles sont vieilles, ils sont vieux. Ces gens-là seraient la France d’hier, alors qu’ils sont en vie ici et maintenant.

Le pitch : Elles sont vieilles, ils sont vieux. Ils, elles vivent seul(e)s ou en couple. Ces gens-là seraient la France d’hier, alors qu’ils sont en vie ici et maintenant. Dans ce présent court et frénétique, qu’ils habitent aussi, mais que l’on croit exclusivement nôtre, ils sont relégués au statut de témoins silencieux. Écoutons-les, non pas comme des sages dont la parole est d’or, ni comme des séniles hagards, mais comme des vivants imparfaits, touchants, irrités, drôles parfois, et toujours surprenants.

Des tournages dans toute la France ont eu lieu en 2023, à domicile et en EHPAD, notamment dans certains établissements de la Fondation. Le film est sorti en salles en avril 2024.

” Il y a une dimension politique dans ce projet. Je sais que le sujet des vieux est une pierre dans la chaussure de notre civilisation qui prétend avancer. Humblement, j’aimerais que ce film puisse contribuer à replacer les gens âgés à la table des vivants.

Claus Drexel*, scénariste, réalisateur

« Avec *Les Vieux*, je vais à la rencontre de marginaux qu’on ne prend pas vraiment le temps d’écouter. Qu’il s’agisse d’une grand-mère bavarde ou d’un vieil oncle taiseux qui a perdu le goût de vivre, nous vivons tous au contact d’un “vieux” dont nous sommes certains de connaître la trajectoire. Leurs vies se résument parfois pour nous à quelques dates, quelques moments forts, cent fois racontés. Cette impression est trompeuse, elle nous installe dans une routine où la parole est démonétisée. Je me suis posé la question : que disent les vieux quand ils ne s’adressent pas à leurs proches ? Quelle pudeur disparaît et au profit de quelle vérité ? Je veux regarder “les vieux” non pas comme de futurs absents, mais au contraire comme des témoins de notre temps qui sont en avance sur la route qui mène à l’ultime échéance. De nos jours, malgré l’allongement de l’espérance de vie, la société valorise exagérément la jeunesse, alors qu’elle exclut et stigmatise la vieillesse, devenue synonyme de dégénérescence. Pour exemple,

le débat philosophique insoluble : fallait-il laisser les vieux mourir de cette Covid et continuer à vivre “normalement”, pour préserver notre jeunesse ? Sans avoir de réponse toute faite, cela dit bien que nous sommes tous inconsciemment persuadés que la vieillesse est un état d’attente, plus que le prolongement de la vie. “Les vieux” constituent une génération aujourd’hui invisible, parquée dans la vaste catégorie du grand âge, des improductifs, de ceux qui coûtent à la société, mais ne lui apportent plus rien... Or, ils sont toujours en vie. Il me semble urgent de les écouter. »



Pour voir la bande-annonce, scannez le QR code!

**Les Vieux* est un long-métrage documentaire de Claus Drexel, écrit par Claus Drexel et Samir Bouadi, une production Gloria Films. Les films de Claus Drexel ont été nommés pour le prix Louis-Delluc (*Au bord du monde*) et le César du meilleur film documentaire (*America*). *Au cœur du bois* a été récompensé par le grand prix national du FIPADOC 2021.



Un colloque sur la cérébrolésion

Salle comble pour le colloque « Quel parcours de vie pour les adultes cérébrolésés en Île-de-France ? », organisé dans la grande salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Paris par la Fondation Partage et Vie, l'association CLEAH¹ et l'ARTC² Île-de-France. En septembre 2023, sous le patronage de Fadila Khat-tabi, alors ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et des Familles, chargée des Personnes handicapées, l'événement a réuni de nombreux participants et partenaires sur un sujet qui nécessite un travail collectif.

Delphine Langlet, directrice générale de Partage et Vie, explique : « À la Fondation, le savoir-faire dans l'accompagnement de la cérébrolésion a été acquis avec nos structures parisiennes et nos établissements situés dans le Nord. Cette expertise nous a conduits à développer des convictions pour l'accompagnement de ce public, notamment, la nécessité d'augmenter et de diversifier l'offre de services pour répondre aux besoins. Il est important de fluidifier les parcours de vie pour que les personnes accompagnées puissent bénéficier des services en fonction de l'évolution de leur situation. »

Les interventions de professionnels ont alterné avec les témoignages d'accompagnements en établissement et à domicile. Un panorama détaillé de la cérébrolésion dans la région a été présenté, avec notamment un focus sur les lésions cérébrales acquises (LCA) à la suite de traumatismes crâniens, d'AVC ou de ruptures d'anévrisme, des événements qui surviennent de manière brutale et laissent des séquelles variées, altérant la vie des personnes touchées et de leur entourage. Professionnels et personnes accompagnées ont mis en avant l'importance du cadre de vie, de la socialisation, de la prise en compte de la situation spécifique de chacun, mais aussi de l'accès à l'emploi et au logement.

« J'ai eu un grave accident de motocross à 20 ans, explique un participant. Aujourd'hui j'ai 32 ans et après avoir passé plusieurs années en fauteuil, je remarque et mon handicap est moins visible. C'est parfois difficile parce que les gens pensent que je ne suis pas

handicapé et je dois leur expliquer. Ce que je souhaite maintenant, c'est avoir mon autonomie et mon propre logement ainsi qu'un travail adapté. Et je conseille aux jeunes d'être très prudents sur la route ! »



Colloque dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Paris

Un bénéficiaire du SAMSAH La Note Bleue explique sa satisfaction d'avoir été accompagné par l'équipe : « J'ai rempli tous les objectifs et mon parcours de suivi continuera ailleurs. Si j'avais su, j'en aurais laissé deux ou trois de côté pour pouvoir être suivi plus longtemps ! »

Le colloque a mis en évidence l'un des défis majeurs : progresser dans la coordination entre les services impliqués – sanitaire, médico-social, et domicile – dans l'accompagnement des personnes cérébrolésées pour garantir une continuité de soins optimale.

¹ Association Cérébro Lésion Et Autres Handicaps

² Association Réseau Traumatismes Crâniens

Rapport annuel 2023
de la Fondation Partage et Vie

Siège : 11, rue de la Vanne -
CS 20018 - 92126 Montrouge Cedex

Concept éditorial, rédaction des contenus,
coordination générale :
Direction de la communication
et du mécénat – Fondation Partage et Vie

Création graphique, mise en page :
grizzli.paris

Mai 2024

► **Crédits photos :**

Arnaud Calais : p. 47, 71 / Valérie Couteron : couv., p. 4, 8, 9, 16, 20-21, 26, 32, 35, 56,
59, 64, 77, 79, 90, 91 / Thomas Gogny : p. 2, 4, 5, 7, 8, 23, 24, 29, 30, 34, 35, 36, 40, 41,
46, 48, 57, 59, 60, 69, 70, 71, 73, 74, 82, 83 / Sébastien Le Clézio : couv., p. 7, 18, 19, 22,
25, 31, 38, 43 / Bruno Levy : p. 85 / Christophe Meiris : p. 9 / David Nivière : p. 84 / Henri
Salomon : couv., p. 2, 23, 27, 45, 47, 57, 67, 80 / Studio Martin : p. 61 / Et les équipes
du siège et des établissements : p. 6, 17, 50, 51, 52, 54, 55, 62, 63, 87.

Certaines des photographies de ce rapport ont été prises avant la crise sanitaire.
En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.



Reconnue d'utilité publique



fondationpartageetvie.org